



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1275 *th MEETING: 16 MARCH 1966*
ème SÉANCE: 16 MARS 1966

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1275)	1
Expression of farewell to the representative of Mali	1
Adoption of the agenda	6
Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):	
Report of the Secretary-General (S/7191)	6

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1275)	1
Adieux au représentant du Mali	1
Adoption de l'ordre du jour	6
Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):	
Rapport du Secrétaire général (S/7191)	6

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* * *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments trimestriels aux Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND SEVENTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 16 March 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 16 mars 1966, à 10 h 30.

President: Mr. Mohammad H. EL-FARRA (Jordan).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1275)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):

Report of the Secretary-General (S/7191).

Expression of farewell to the representative of Mali

1. The PRESIDENT: I should like at this juncture regretfully to inform my colleagues that this is the last meeting at which we shall have with us the representative of Mali, Mr. S. Coulibaly. Although Mali's term of office on the Security Council only recently began, we have all come to value the qualities which Ambassador Coulibaly has contributed to our work so far this year. I wish, in particular, to express admiration and appreciation for the role Ambassador Coulibaly played in our private consultations. Moreover, throughout his long experience at United Nations Headquarters, Ambassador Coulibaly has made a distinguished record for himself in various other bodies of the Organization. I am sure that I can speak for all in wishing him health, happiness and much success in his future assignments.

2. Mr. TINE (France) (translated from French): On behalf of the French delegation, I wish to associate myself with the words which the President has just addressed to the representative of Mali. Our regret at his departure is commensurate with our friendship for him. It is all the greater in that Mr. Coulibaly has been able to spend all too brief a time on the Security Council. During this period, we have all recognized his brilliant qualities as a diplomat and, in particular, those qualities of which the French are always appreciative, namely the elegance and clarity which Mr. Coulibaly has always shown here among us in expressing his ideas. These are, moreover, talents which the representative of Mali has demonstrated over a period of several years in the work of the various sessions of the General Assembly

Président: M. Mohammad H. EL-FARRA (Jordanie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1275)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):

Rapport du Secrétaire général (S/7191).

Adieu au représentant du Mali

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'ai maintenant le regret d'informer mes collègues que la présente séance est la dernière à laquelle le représentant du Mali, M. S. Coulibaly, participe à nos travaux. Bien que le Mali ne soit membre du Conseil de sécurité que depuis peu, nous avons pu apprécier les qualités que M. Coulibaly a mises au service de nos travaux en ce début d'année. Je voudrais particulièrement exprimer mon admiration et ma reconnaissance pour le rôle qu'il a joué au cours de nos consultations privées. En outre, tout au long de sa carrière au Siège de l'Organisation, M. Coulibaly a su se distinguer au sein de divers autres organes de l'Organisation. Je suis sûr que tous se joignent à moi pour former des vœux pour sa santé, son bonheur et son succès dans les fonctions qu'il sera appelé à occuper à l'avenir.

2. M. TINE (France): Je voudrais m'associer, au nom de la délégation française, aux paroles que le Président vient de prononcer à l'endroit du représentant du Mali. Notre regret de le voir partir est à la mesure de l'amitié que nous lui portons. Ce regret est d'autant plus vif que M. Coulibaly n'a pu passer au Conseil de sécurité qu'un temps trop bref. Nous avons tous en effet apprécié, pendant cette période, les brillantes qualités de diplomate, et en particulier — je dois dire que les Français y sont toujours sensibles — les qualités d'élegance et de clarté dans l'expression des idées dont M. Coulibaly a su faire preuve ici parmi nous. Ce sont d'ailleurs des mérites dont le représentant du Mali a témoigné pendant plusieurs années au cours des travaux de diverses sessions de l'Assemblée générale, et qui sont pour une bonne part

and which are to a great extent responsible for the brilliant and well-deserved election of his country to the Security Council.

3. It is our hope that, in the high post to which he has been called and in which we wish him every success, he will not forget the very sincere friends whom he will be leaving in New York.

4. Mr. KIRONDE (Uganda): Mr. President, I should like to associate myself with the thoughts that have been put forward by you and by the representative of France in paying tribute to Mr. Coulibaly. In so doing, I should like to speak as well on behalf of the representative of Nigeria, and also, on behalf of the African group.

5. Mr. Coulibaly, during the time that I have personally known him, which extends over three years, has struck me as being a man of extremely clear thinking and of great profundity of thought and feeling. It is to be regretted that he is not able to stay with us in the Security Council and to contribute, to the benefit of all concerned, in the solution of the great world problems that confront us here as he certainly would have done. Mr. Coulibaly could indeed be said to be a great and illustrious son of Africa.

6. Lord CARADON (United Kingdom): I have had the pleasure and privilege of being long associated with Ambassador Coulibaly. I cannot claim that his country has always been in agreement with mine; indeed, I can recall occasions when there have been differences of view between us. But that does not in any way diminish the gratitude which I and the United Kingdom Mission feel to Mr. Coulibaly for the courtesy which he has invariably shown in our dealings with him, nor our respect for his very high personal qualities, nor the sincerity and warmth with which we wish him all happiness and success in the future.

7. Mr. MATSUI (Japan) (translated from French): Mr. President, you have just informed us that we shall have the sorrow of seeing our colleague and friend from Mali, Mr. Coulibaly, leave us to assume extremely important functions in a new post. Not only in the Security Council, but also in other United Nations bodies, Mr. Coulibaly has carried out his task with competence and talent, and with that courtesy which is characteristic of him and which my delegation is the first to recognize and appreciate. I should like to express to Mr. Coulibaly our sincere regret at his departure and to wish him the greatest possible success in his new post.

8. Mr. ROOSEVELT (United States of America): Others have well expressed their keen sense of loss at the departure of Mr. Coulibaly, the representative of Mali. I wish it had been my personal privilege to have known him better and for a longer time. But, on behalf of Mr. Goldberg and my entire delegation, may I join in extending our warmest best wishes to our distinguished colleague. We shall hope to see him many times in future days.

9. Mr. BERRO (Uruguay) (translated from Spanish): We have heard statements by representatives of all

dans l'élection brillante et très justifiée de son pays au Conseil de sécurité.

3. Notre espoir est que, dans les hautes fonctions auxquelles il est appelé, et où nous lui souhaitons les plus grands succès, il n'oublie pas les amis très sincères qu'il laisse à New York.

4. M. KIRONDE (Ouganda) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux pensées que vous-même et le représentant de la France ont exprimées en rendant hommage à M. Coulibaly. Je voudrais, en cela, parler également au nom du représentant du Nigéria ainsi qu'au nom du groupe africain.

5. M. Coulibaly, pendant la période où je l'ai connu personnellement, c'est-à-dire plus de trois ans, m'est toujours apparu comme un homme à la pensée extrêmement claire et à l'intelligence et aux sentiments profonds. Nous regrettons qu'il ne puisse rester avec nous au Conseil de sécurité pour apporter, comme il l'aurait certainement fait, son concours à tous les intéressés pour résoudre les grands problèmes du monde qui se posent à nous. Nous pouvons saluer en M. Coulibaly un grand et illustre fils de l'Afrique.

6. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: J'ai eu l'avantage et le plaisir de travailler pendant longtemps aux côtés de M. Coulibaly. Je ne peux prétendre que son pays ait toujours été d'accord avec le mien; en fait, je me souviens de cas où il y a eu des divergences de vues entre nous. Mais cela ne diminue en rien la reconnaissance que la mission du Royaume-Uni et moi-même éprouvons à l'égard de M. Coulibaly pour la courtoisie dont il a constamment fait preuve dans nos rapports, pas plus que notre respect pour ses hautes qualités personnelles, ni la sincérité et la cordialité avec lesquelles nous lui souhaitons bonheur et succès pour l'avenir.

7. M. MATSUI (Japon): Monsieur le Président, vous venez de nous apprendre que nous aurons le regret de voir notre collègue et ami du Mali, M. Coulibaly, nous quitter pour exercer des fonctions extrêmement importantes dans un nouveau poste. Non seulement au Conseil de sécurité, mais dans d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, M. Coulibaly a rempli sa tâche avec compétence et mérite, ainsi qu'avec cette courtoisie qui le caractérise et que notre délégation est la première à reconnaître et à apprécier. Qu'il me soit permis d'exprimer à M. Coulibaly tout le regret que nous avons de le voir partir. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans son nouveau poste.

8. M. ROOSEVELT (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Plusieurs de mes collègues ont dit avec quel regret ils voient partir le représentant du Mali, M. Coulibaly. Je regrette de n'avoir pu le connaître mieux et plus longuement. Mais, au nom de M. Goldberg et de ma délégation tout entière, je voudrais à mon tour exprimer à notre distingué collègue mes vœux les plus chaleureux. Nous espérons le voir souvent à l'avenir.

9. M. BERRO (Uruguay) [traduit de l'espagnol]: Les représentants de toutes les régions du monde ayant

the geographical areas of the world, and Latin America cannot remain silent. I therefore wish, speaking not only on behalf of my delegation but also having the honour to act as spokesman for the other representative of Latin America on the Council, the representative of Argentina, to join in the well-deserved tributes being paid to Mr. Coulibaly.

10. We were not privileged to witness his participation in the work of the Security Council, but we are well aware, from his activities in other United Nations bodies, of his intellectual qualities, his culture, his elegance and his savoir-faire, to which the representative of France has referred. I wish to lay special stress on the work which he did with such effectiveness, zeal, intelligence and fervour in the Committee of Twenty-Four,^{1/} the Committee on decolonization, through which the United Nations has performed, perhaps, one of its noblest tasks in the service of mankind.

11. The representative of Uganda rightly described Mr. Coulibaly as an illustrious son of Africa. I associate myself with his words and with those of my other colleagues who have sung the praises of our companion who is leaving us to take up other tasks. I wish him the same success in those tasks as he has had here at the United Nations.

12. Mr. TARABANOV (Bulgaria) (translated from French): I should like to express the Bulgarian delegation's regret that it will no longer have the possibility of collaborating in the Security Council with our friend, the outgoing Chairman of the Committee of Twenty-Four, Mr. Coulibaly. We had the opportunity of working with him for several years on the tasks undertaken and carried out by that Committee in implementing the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples and in eliminating colonialism.

13. During his term at the United Nations, Mr. Coulibaly has been one of the most distinguished representatives of his country and, as the representative of Uganda, speaking on behalf of the African delegations, said, one of the most illustrious sons of Africa. Although we are in the Security Council, I think I may say that we shall always remember what was achieved by the Committee of Twenty-Four, under the auspices of the United Nations, in eliminating colonialism. We had hoped to have an opportunity of working with Mr. Coulibaly on that particular problem within the Security Council; unfortunately, the ways and vicissitudes of diplomacy are many and at times changes are necessary.

14. In conveying to him our great regret, we should also like to express the hope that we shall meet him again in other spheres of diplomatic life, since we understand that he will be one of his country's representatives to the Government of the People's Republic of Bulgaria.

15. We wish Mr. Coulibaly all the greater success since we believe that the fulfilment of his future

^{1/} Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

pris la parole, l'Amérique latine ne peut demeurer silencieuse. C'est pourquoi, au nom de ma délégation mais aussi au nom de l'autre représentant de l'Amérique latine au Conseil, le représentant de l'Argentine, je tiens à m'associer à ceux qui ont si justement rendu hommage à M. Coulibaly.

10. Nous ne l'avons pas vu agir au sein du Conseil de sécurité, mais grâce à sa participation à d'autres activités de l'Organisation des Nations Unies, nous connaissons très bien et nous saluons avec le plus grand respect ses qualités intellectuelles, sa culture, son élégance et, comme l'a dit le représentant de la France, son savoir-faire. Je tiens tout particulièrement à rappeler l'efficacité, le zèle, l'intelligence et la ferveur dont il a fait preuve au Comité des Vingt-Quatre^{1/}, ce comité de la décolonisation dont l'œuvre est peut-être une des plus nobles que l'ONU ait accomplies en faveur de l'humanité.

11. Le représentant de l'Ouganda a dit à juste titre que M. Coulibaly est un illustre fils de l'Afrique. Je fais mien ses paroles ainsi que celles des autres représentants qui ont fait l'éloge de ce collègue, qui va maintenant nous quitter pour se charger de nouvelles tâches. Je lui souhaite dans ses nouvelles fonctions le même succès que celui qu'il a connu ici à l'Organisation des Nations Unies.

12. M. TARABANOV (Bulgarie): Nous voudrions exprimer les regrets de la délégation bulgare de ne pouvoir collaborer plus longtemps au Conseil de sécurité avec notre ami et président sortant du Comité des Vingt-Quatre, M. Coulibaly. Nous avons eu la possibilité de travailler avec lui pendant de nombreuses années dans la tâche entreprise et menée par ce comité pour l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et pour la liquidation du colonialisme.

13. Pendant son séjour à l'Organisation des Nations Unies, M. Coulibaly a été l'un des plus distingués représentants de son pays et, comme l'a dit le représentant de l'Ouganda au nom des délégations africaines, l'un des plus éminents fils de l'Afrique. Bien que nous soyons au Conseil de sécurité, je crois que nous pouvons dire que le travail accompli au Comité des Vingt-Quatre sous l'égide des Nations Unies, pour la liquidation du colonialisme, restera présent à toutes les mémoires. Nous avions espéré avoir la possibilité d'œuvrer dans ce domaine particulier avec M. Coulibaly au sein du Conseil de sécurité; malheureusement, les routes et les vicissitudes de la diplomatie sont diverses, de même qu'à certains moments des changements sont nécessaires.

14. En lui disant ici tous nos regrets nous voudrions aussi exprimer l'espoir de le rencontrer dans d'autres sphères de la vie diplomatique, car nous croyons savoir qu'il sera l'un de ceux qui représentent son pays auprès du Gouvernement de la République populaire de Bulgarie.

15. Nous souhaitons à M. Coulibaly un succès d'autant plus grand que nous pensons que la réussite de sa

^{1/} Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

task will contribute towards the improvement and strengthening of relations between our two countries. We are sure that he will do everything possible to work in the same direction and with the same zeal and devotion with which he has worked here towards eliminating colonialism, under the auspices of the United Nations.

16. Mr. DE BEUS (Netherlands): I should like to associate my delegation with the previous speakers in saying how very sorry we are to see Mr. Coulibaly, with his very great qualities, leave our midst so soon after his country's election to this Council. In order not to take up too much of the Council's time, I should merely like to say that my delegation fully shares in the many tributes which have been paid to Mr. Coulibaly for the important work which he has done in many different organs of the United Nations. Finally, I wish personally to assure him that my very best wishes go with him on what I know by personal experience will be a most interesting assignment.

17. Mr. CORNER (New Zealand): I join sincerely in the words of admiration and goodwill addressed by my colleagues to Ambassador Coulibaly on his departure. Having had cause to work closely with him for several years, I have good reason to know that those have spoken truly who have singled out his burning sense of principle, allied to precise intelligence and tenacity in negotiation. He has been a prime mover in the process of decolonization which has transformed the world we live in. He may be leaving New York, but he will surely be at the growing edge of the major developments of our time. Therefore, I have no sense at all that we are saying goodbye to him.

18. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): My delegation would like first of all to associate itself with those who have paid due tribute in wishing success to our colleague, Mr. Coulibaly. We can only express regret that Mr. Coulibaly, who during his years of work in the United Nations has so outstandingly demonstrated his brilliant qualities as a diplomat and as a man, especially in his capacity as Chairman of the Committee of Twenty-Four, is now leaving his post in the United Nations.

19. We have always appreciated the business-like co-operation and friendly relations which we have maintained with Ambassador Coulibaly and we shall retain the most pleasant memories of our common endeavours in this international Organization. But it is the fate of a diplomat and in the very nature of his work that there should be an inevitable element of movement both in time and location. In this connexion, there is no need to conceal the fact that we, the representatives of the USSR, take particular pleasure in Ambassador Coulibaly's forthcoming transfer to take up a new post which is as important as it is responsible.

20. The Soviet delegation would like to extend its sincere good wishes to our colleague and friend, Mr. Coulibaly, for great success in his new post,

tâche future contribuera à l'amélioration et à l'approfondissement des relations entre nos deux pays. Nous sommes certains qu'il fera tout son possible pour travailler dans la même direction et avec la même ferveur et le même dévouement qu'il a consacrés ici à la liquidation du colonialisme sous l'égide des Nations Unies.

16. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Je voudrais associer ma délégation aux orateurs qui m'ont précédé pour dire combien nous regrettons de voir M. Coulibaly, cet homme doué de qualités remarquables, nous quitter si peu après l'élection de son pays au Conseil de sécurité. Pour ne pas abuser du temps du Conseil, je voudrais seulement dire que ma délégation s'associe pleinement à l'hommage rendu à M. Coulibaly pour l'œuvre importante qu'il a accomplie au sein de différents organes de l'ONU. Je voudrais enfin l'assurer personnellement que mes vœux les plus chaleureux l'accompagnent dans sa nouvelle mission qui, je le sais par expérience personnelle, sera des plus intéressantes.

17. M. CORNER (Nouvelle-Zélande) [traduit de l'anglais]: Je m'associe de tout cœur aux paroles d'admiration et aux vœux que mes collègues ont adressés à M. Coulibaly à l'occasion de son départ. J'ai eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec lui pendant plusieurs années, et j'ai de bonnes raisons de savoir que ceux qui ont souligné son sens aigu des principes, ainsi que son intelligence précise et sa persévérance dans les négociations, ont dit vrai. Il a été l'un des promoteurs essentiels de la décolonisation, qui a transformé le monde où nous vivons. Il quitte New York, mais il sera certainement à l'avant-garde des événements les plus importants de notre temps. C'est pourquoi j'ai le sentiment que nous ne lui disons pas adieu.

18. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Permettez-nous tout d'abord de nous associer à l'hommage rendu à notre collègue, M. Coulibaly, et aux vœux de réussite que lui ont adressés nos collègues. On ne peut que regretter que M. Coulibaly qui, pendant ses années d'activité à l'ONU, s'est si brillamment distingué par ses remarquables qualités d'homme et de diplomate, notamment à la présidence du Comité des Vingt-Quatre, quitte aujourd'hui son poste à l'ONU.

19. Nous avons toujours hautement apprécié notre coopération efficace et nos relations amicales avec M. Coulibaly et nous garderons le meilleur souvenir de cette coopération dans le cadre de l'ONU. Mais il y a dans la destinée du diplomate et dans la nature même de son activité un facteur inéluctable de mobilité — aussi bien dans le temps que dans l'espace. Nous ne dissimulerons pas à cet égard la satisfaction particulière que nous inspire, en tant que représentants de l'Etat soviétique, la prochaine affectation de M. Coulibaly à des fonctions tout aussi hautes et importantes.

20. A cette occasion, la délégation soviétique voudrait souhaiter très sincèrement à notre collègue et ami, M. Coulibaly, une réussite complète à son nouveau

and for happiness and all good fortune in his private life.

21. Mr. COULIBALY (Mali) (translated from French): I have listened with mixed emotion and moral satisfaction to the kind words which you yourself, Mr. President, and the other members of the Security Council have just addressed to me on the occasion of my forthcoming departure.

22. I should therefore like to thank you, as well as the other members of the Council who have expressed to me on this occasion, in very flattering terms, their appreciation and their friendship. I must say that you have all been very kind to me because, in fact, my contribution to the work of the Security Council has been a very modest one. My stay in the Security Council has been relatively short but it has given me an opportunity to appreciate the sense of responsibility which guides the members of this important body. Indeed, the discussions in which I have had the honour to participate during these last few weeks have been a very great experience for me. The contacts which I have had with the various members of the Council and the concern which I have felt among all members to make the greatest possible contribution to the maintenance of international peace and security have strengthened my belief and my faith in the United Nations.

23. The present international situation has certain disturbing aspects. Progress in science and technology has placed in the hands of man terrible means of destruction, whose power surpasses the imagination. There are, moreover, many trouble-spots in the world and, unfortunately, there is an increasing temptation to resort to force as a means of settling disputes. In the midst of these causes of concern and uncertainty, the United Nations and the Security Council represent the only hope of preserving mankind from the dangers which threaten it on all sides.

24. The United Nations and the Security Council also represent the only hope for the peoples still suffering under colonial domination and racial discrimination. These peoples expect the Security Council to take positive action, as an expression of solidarity, towards their liberation and the restoration of their lawful rights. As I prepare to leave my duties as Permanent Representative of Mali to the United Nations, I express the fervent hope that the United Nations may become a truly universal organization, endowed with the strength and necessary authority to fulfil the tremendous hopes placed in it by mankind.

25. In saying good-bye for the present, I should like to express to you all once again my heartfelt gratitude and appreciation for the understanding and friendship which I have received from you in the discharge of my task. I am sure that my successor will encounter the same kindness here.

26. In bidding you farewell, I should like, with your indulgence, to wish Mr. Berro, the representative of Uruguay good luck and every success. I have

poste, pleine satisfaction dans sa vie personnelle et tout le succès possible.

21. M. COULIBALY (Mali): J'ai écouté avec un mélange d'émotion et de satisfaction morale les paroles aimables que vous-même, Monsieur le Président, et les autres membres du Conseil de sécurité venez de m'adresser à l'occasion de mon prochain départ.

22. Je voudrais donc vous remercier, ainsi que les autres membres du Conseil qui ont tenu en cette circonstance à m'exprimer, en termes très élogieux, leur appréciation et leur amitié. Je dois dire que vous avez tous été très aimables pour moi, car, en réalité, ma contribution aux travaux du Conseil de sécurité a été très modeste. Mon passage au Conseil de sécurité a été relativement bref, mais il m'a permis d'apprécier le sens des responsabilités qui guide les membres de cet important organe. En effet, les discussions auxquelles j'ai eu l'honneur d'être associé au cours de ces dernières semaines ont été pour moi une très grande expérience. Les contacts que j'ai eus avec les différents membres du Conseil et la préoccupation que j'ai sentie chez tous de contribuer au maximum au maintien de la paix et de la sécurité internationales, ont renforcé ma conviction et ma foi en l'Organisation des Nations Unies.

23. La situation internationale actuelle est caractérisée par certaines réalités inquiétantes. Les progrès de la science et de la technique ont mis entre les mains des hommes des moyens de destruction effroyables. Face à ces moyens de destruction dont la puissance dépasse l'imagination, il existe de nombreux foyers de troubles et, malheureusement, le recours à la force comme moyen de règlement des conflits constitue une tentation de plus en plus grande. Au milieu de ces motifs d'inquiétude et d'incertitude, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité apparaissent comme les seuls espoirs capables de préserver l'humanité contre les dangers qui la menacent de toutes parts.

24. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité apparaissent également comme les seuls espoirs des peuples qui souffrent de la domination coloniale et de la discrimination raciale. Ces peuples attendent du Conseil de sécurité des mesures concrètes de solidarité pour leur libération et la restauration de leurs droits légitimes. Au moment où je me prépare à abandonner mes fonctions de représentant permanent du Mali auprès de l'ONU, je formule des vœux ardents pour que les Nations Unies soient une organisation réellement universelle, forte et jouissant de l'autorité nécessaire pour répondre aux immenses espoirs de l'humanité.

25. En vous disant au revoir, Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous exprime de nouveau tous mes remerciements et toute ma reconnaissance pour la compréhension et l'amitié que j'ai rencontrées auprès de vous dans l'accomplissement de ma mission. Je suis sûr que mon successeur bénéficiera de votre part de la même faveur.

26. Avec votre indulgence, en vous disant au revoir je voudrais souhaiter au représentant de l'Uruguay, M. Berro, beaucoup de chance et de succès. J'ai eu

scarcely had an opportunity to become acquainted with him, but I am convinced that, with his experience and wide culture, he will be just as successful as his predecessor, Mr. Velázquez.

27. I am leaving the United Nations, but I shall continue to follow your activities because I am firmly convinced that the work of the Security Council is governed by a concern to safeguard the higher interests of all mankind.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/5488):

Report of the Secretary-General (S/7191)

28. The PRESIDENT: In accordance with the decision taken at the 1274th meeting, I now propose to invite the representatives of Cyprus, Turkey and Greece to take places at the Council table in order to participate, without vote, in our discussion of this item.

At the invitation of the President, Mr. Z. Rossides (Cyprus), Mr. O. Eralp (Turkey) and Mr. A. S. Liatis (Greece) took places at the Council table.

29. The PRESIDENT: When the Council adjourned yesterday afternoon, the representative of Nigeria had introduced a resolution [S/7205]. This morning, a member of the Council has expressed the desire to speak before the vote. Other members have inscribed their names to speak after the vote.

30. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The position of the USSR on the question of Cyprus is well known. It has been explained repeatedly in statements by the Soviet Government and its representatives. I should like to point out once again that those statements still retain their full force and validity.

31. The Soviet Union proceeds on the assumption that any solution of the Cyprus question must be based on respect for the independence, sovereignty and territorial integrity of Cyprus and on observance of the lawful rights of both national communities—the Greek and the Turkish. There is, and can be, no doubt that the solution of the internal problems of Cyprus is the affair of the Cypriots themselves. It is self-evident that the Cyprus question must be settled without interference from outside.

32. The Soviet Union is firmly opposed to any attempt to settle the Cyprus question by bypassing or going behind the backs of the people of Cyprus, in the interests of NATO. We are convinced that in order to ensure the genuine independence and integrity of the Republic of Cyprus, all foreign troops must be withdrawn from its territory and all foreign military bases must be dismantled.

à peine l'avantage de le connaître, mais je suis convaincu que grâce à son expérience et à sa vaste culture, il aura autant de succès que son prédécesseur, M. Velázquez.

27. Je quitte l'Organisation des Nations Unies, mes chers collègues, mais je continuerai à suivre vos travaux car j'ai la ferme conviction que les activités du Conseil de sécurité sont guidées par le souci de sauvegarder les intérêts supérieurs de toute l'humanité.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/5488):

Rapport du Secrétaire général (S/7191)

28. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise à la 1274ème séance, je me propose maintenant d'inviter les représentants de Chypre, de la Turquie et de la Grèce, à prendre place à la table du Conseil afin de participer, sans droit de vote, à notre débat sur cette question.

Sur l'invitation du Président, M. Z. Rossides (Chypre), M. O. Eralp (Turquie) et M. A. S. Liatis (Grèce) prennent place à la table du Conseil.

29. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): A la dernière séance, le représentant du Nigéria a présenté un projet de résolution [S/7205]. Ce matin, un membre du Conseil a exprimé le désir de prendre la parole avant que nous ne passions au vote. D'autres membres du Conseil se sont inscrits pour prendre la parole après le vote.

30. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La position de l'Union soviétique sur la question de Chypre est bien connue. Elle a été maintes fois exposée dans les déclarations du Gouvernement soviétique et de ses représentants. Permettez-moi de noter une fois de plus que ces déclarations conservent toute leur force et toute leur valeur.

31. L'Union soviétique part du principe que toute solution de la question de Chypre doit reposer sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre, sur le respect effectif des droits légitimes des deux communautés nationales — la communauté grecque et la communauté turque. Le règlement des problèmes intérieurs de Chypre est l'affaire des Chypriotes eux-mêmes; il n'y a et il ne peut y avoir aucun doute sur ce point. Il est bien évident que la question de Chypre doit être résolue sans ingérence de l'extérieur.

32. L'Union soviétique se prononce vigoureusement contre toute tentative de résoudre la question de Chypre sans la participation du peuple de Chypre ou à son insu, dans l'intérêt de l'OTAN. Nous sommes convaincus qu'il faut, pour assurer effectivement l'indépendance et l'intégrité de la République de Chypre, retirer de son territoire toutes les troupes étrangères et supprimer toutes les bases militaires étrangères qui y sont installées.

33. We repeat once again that the Cyprus question can and should be settled only by peaceful means with due regard for lawful rights and the principles of justice.

34. The Security Council is once again considering the Cyprus question in connexion with the report of the Secretary-General concerning the United Nations Operation in Cyprus from 9 December 1965 to 10 March 1966 [S/7191]. This report contains a recommendation that the United Nations Force in Cyprus should be again extended.

35. We have studied the draft resolution submitted by the delegations of Argentina, Japan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda and Uruguay. It proposes, inter alia, that the stationing of the United Nations Force in Cyprus should be extended for a further period, until 26 June 1966. It also reaffirms Security Council resolution 186 (1964) of 4 March 1964 as well as other Council decisions on the Cyprus question.

36. The Soviet Union has no objection to the stationing of the United Nations Force in Cyprus being extended for a further period of three months on condition that the extension is made in accordance with the provisions of Security Council resolution 186 (1964), namely, on condition that the United Nations Force in Cyprus will retain its present functions and will continue to be financed in the same way, that is, on a voluntary basis.

37. The PRESIDENT: If I hear no objection, I shall take it that the Council is now ready to proceed to the vote on the draft resolution [S/7205].

A vote was taken by show of hands.

The draft resolution was adopted unanimously.^{2/}

38. The PRESIDENT: I now call on the Secretary-General.

39. The SECRETARY-GENERAL: The action just taken by the Security Council again extends the Force in Cyprus. This is a desirable and, indeed, an essential action in the light of the continuing circumstances in the island. But once again the resolution just adopted by the Council, in extending the Force, has ignored the financial situation affecting it. Quite frankly, I am disappointed that the resolution makes no effort to strengthen the financial support for the Force, which, as the members of the Council are aware, has been uncertain and inadequate. While, thanks to the public-spirited generosity of some Member States, the financial outlook is better than it was, there is still a substantial deficit which can be met only by more and greater contributions than are in sight at this time.

40. The Council, I am sure, will readily understand this expression of disappointment when I point out that it is one thing to vote to extend the Force

33. Nous répétons une fois de plus que la question de Chypre peut et doit être résolue par des moyens pacifiques, et par ces moyens seulement, compte tenu des droits légitimes et des principes de la justice.

34. Le Conseil de sécurité examine une fois de plus la question de Chypre à l'occasion du rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre, du 9 décembre 1965 au 10 mars 1966 [S/7191]. Ce rapport recommande notamment de prolonger le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies.

35. Nous avons étudié le projet de résolution présenté par l'Argentine, le Japon, le Mali, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, les Pays-Bas et l'Uruguay. Dans ce texte, il est notamment proposé de prolonger d'une nouvelle période, jusqu'au 26 juin 1966, le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies. On réaffirme aussi la résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité, du 4 mars 1964, ainsi que d'autres décisions du Conseil relatives à la question de Chypre.

36. L'Union soviétique n'a pas d'objection à ce que le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies soit prolongé d'une nouvelle période de trois mois, à condition que cette prolongation ait lieu conformément aux dispositions de la résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité, et notamment à condition que la Force des Nations Unies à Chypre se limite à ses fonctions actuelles et que l'on s'en tienne aux modalités actuelles de financement — à savoir par des contributions volontaires.

37. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil est maintenant prêt à passer au vote sur le projet de résolution [S/7205].

Il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté^{2/}.

38. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

39. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): La décision que vient de prendre le Conseil de sécurité a pour effet de prolonger à nouveau la présence de la Force des Nations Unies à Chypre. C'était une décision souhaitable et même indispensable étant donné la situation qui continue d'exister dans l'île. Mais une fois de plus, la résolution que vient d'adopter le Conseil, tout en prolongeant la présence de la Force, a délibérément négligé la situation financière qui en résulte. A parler franchement, je suis déçu que la résolution ne cherche pas à renforcer l'appui financier donné à la Force, appui qui, les membres du Conseil le savent, a été incertain et insuffisant. Si, grâce à la générosité et au désintéressement de certains Etats Membres, les perspectives financières sont meilleures qu'elles ne l'ont été, il subsiste encore un déficit considérable que seules permettraient de combler des contributions plus nombreuses et plus importantes que celles qui sont prévues à l'heure actuelle.

40. Le Conseil, j'en suis sûr, comprendra facilement la déception que j'exprime quand je dirai que c'est une chose que de voter le maintien de la Force, mais

^{2/} See resolution 220 (1966).

^{2/} Voir résolution 220 (1966).

and quite another thing to have to maintain and support that Force in the field from day to day and to meet the obligations it incurs, which is the continuing responsibility of the Secretary-General.

41. Thus I feel that I have no choice but to repeat what I said in paragraph 149 of my report to the Council, namely that I must put on notice the Governments providing contingents to the Force that unless unforeseen financial support is forthcoming I will not be in a position to honour fully previously made commitments for reimbursement of the extra costs that have been, and are likely to be, incurred.

42. Lord CARADON (United Kingdom): We had today a limited but urgent duty. We had all studied the report of the Secretary-General and we were grateful to him for a report which was so complete and so convincing. We have all just listened to the very grave warning which he has rightly given to the Council at this time. It is in the light of the Secretary-General's report that we have now decided to extend the mandate of the United Nations Force in Cyprus. I am glad that we have done so unanimously and without hesitation. By doing so we express our admiration for the way in which the Force has carried out its arduous and exacting task. In a confused and confusing situation, the Force has never wavered in its steady purpose. The United Nations can rightly take pride in what the Force has done to keep the peace and in the way in which the task has been carried out throughout two difficult and dangerous years. The Force has matched its skill and courage by its patience, persistence and determination.

43. It is right that we should express our gratitude to the Secretary-General and his staff and to all—soldiers and civilians too—in the service of the United Nations who have contributed to carrying out this task. It is the honourable task of preventing bloodshed and diminishing friction and preparing the ground, so we trust, for agreement and co-operation and the eventual attainment of a just and lasting settlement.

44. As we praise all those who have participated in this peace-keeping operation, we join with the President in specially remembering the leadership of General Thimayya, whose death at his post of duty was so widely mourned and whose memory is deeply cherished. His own great country, and indeed all the countries represented here at the United Nations, pay tribute to the memory of a distinguished and gallant soldier. All who served under him had for him a strong devotion, and all who knew him felt for him respectful admiration. We all have had reason to be more than grateful to him.

45. In dealing with the question now before the Council my country's policy has been clear, consistent and positive. First, we wished to give to the Secretary-General and to the United Nations Force every possible support. Second, we have welcomed and encouraged all efforts to reduce tensions, narrow differences and facilitate agreement. Our actions

que c'en est une tout autre que de devoir en assurer le financement sur place, jour après jour, et de faire face aux obligations qui en découlent, responsabilités qui incombent au Secrétaire général.

41. Ainsi, je ne crois pas pouvoir faire autrement que de répéter ce que je disais au paragraphe 149 de mon rapport au Conseil de sécurité, à savoir que je dois prévenir les gouvernements qui fournissent des contingents à la Force qu'à moins d'un appui financier imprévu, je ne serai pas en mesure d'honorer pleinement les engagements pris antérieurement de leur rembourser les dépenses supplémentaires qu'ils ont déjà engagées et qu'ils pourraient engager encore.

42. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Nous avions aujourd'hui une tâche limitée mais urgente. Nous avons tous étudié le rapport du Secrétaire général et nous lui sommes reconnaissants d'un rapport si complet et si convaincant. Nous venons d'entendre, d'autre part, l'avertissement très grave qu'il vient de lancer au Conseil à juste titre. C'est à la lumière du rapport du Secrétaire général que nous venons de décider de prolonger la présence de la Force des Nations Unies à Chypre, et je suis heureux que cette décision ait été prise sans hésitation et à l'unanimité. Nous exprimons par là notre admiration pour la façon dont la Force s'est acquittée de sa tâche ardue et pénible. Dans une situation troublée et confuse, la Force a toujours poursuivi sa mission sans défaillance. Les Nations Unies peuvent être fières de ce que la Force a fait pour maintenir la paix et de la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche au cours des deux années difficiles et dangereuses qui viennent de s'écouler. La Force a montré une patience, une tenacité et une détermination égales à sa compétence et à son courage.

43. Il est juste d'exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général, à son personnel et à tous ceux, civils et militaires, qui ont contribué à l'accomplissement de cette mission au service des Nations Unies. C'est une tâche honorable que d'empêcher l'effusion de sang, de réduire les heurts et de préparer le terrain, du moins nous l'espérons, pour un accord et une coopération, et pour la réalisation éventuelle d'un règlement juste et durable.

44. En faisant l'éloge de tous ceux qui ont participé à cette opération de maintien de la paix, nous nous associons au Président qui a rappelé tout particulièrement les services du général Thimayya, dont la mort à son poste a été pleurée par tous et dont la mémoire nous est chère. Son propre pays et certes tous les pays représentés ici à l'ONU rendent hommage à la mémoire d'un brave et valeureux soldat. Tous ceux qui ont servi sous ses ordres avaient pour lui un profond dévouement, et tous ceux qui l'ont connu, une admiration respectueuse. Nous avons tous eu lieu de lui être plus que reconnaissants.

45. En ce qui concerne la question dont le Conseil est saisi, la politique de mon pays a été claire, logique et positive. Tout d'abord, nous avons voulu apporter au Secrétaire général et à la Force des Nations Unies tout le soutien possible; en second lieu, nous avons accueilli avec satisfaction et encouragé tous les efforts propres à amener une détente, à atténuer les

have been prompt as well as positive, and, in addition to providing a military contingent of over a thousand men at no cost to the United Nations, our total financial contribution during the two years, including the pledges I am about to make, will amount to more than \$10 million.

46. On behalf of my country, I now give these assurances: First, we shall continue to provide for the United Nations Force our military contingent at its present strength, and we shall continue to meet all its costs.

47. Second, for the period of three months ending on 26 June 1966, we pledge a further million dollars towards the cost of the United Nations Force.

48. Third, to help meet the deficit—to which the Secretary-General rightly referred us just now—arising from past expenses up to 26 December 1965, we have offered, on conditions notified last week to the Secretary-General, an amount over and above our other contributions of up to a million dollars.

49. These actions on our part entitle us, so we think, to appeal to others, and specially to those who have not so far contributed, to join with us in this co-operative effort, an effort to share the burden, to wipe out the deficit and to ensure that the Secretary-General and the Force are enabled to continue and complete their task. It is indeed intolerable that we should give a mandate to the Secretary-General and to the United Nations Force and should not give the Secretary-General or the Force the means to carry out that mandate.

50. Finally, we are constantly conscious that all that has been done so far, and what we have done today, is directed not only to keeping the peace, but to the peaceful settlement of the basic dispute. We welcome every step taken in that direction, and specially we recently welcomed the message which the Secretary-General sent on 2 March to his Special Representative, Mr. C. Bernardes [S/7180]. The fact that the Governments of Cyprus, Greece and Turkey promptly assured the Secretary-General that they will co-operate with the Special Representative is a clear indication of the wide confidence felt in him and an encouraging augury for his extended responsibility and purpose.

51. We fully support the view stated by the Secretary-General in his report on the essential requirements for pacific settlement. The key to a settlement lies, of course, with the parties, and the international community can only help. But we owe it to all concerned, including all who have laboured on behalf of the United Nations through two years of constant endeavour, to persevere in our effort both to keep the peace and, by so doing, to facilitate and accelerate a settlement, and to see the task through to the end.

divergences et à faciliter un accord. Nos décisions ont été rapides et positives; outre un contingent militaire de plus de 1 000 hommes que nous avons fourni gratuitement aux Nations Unies, notre contribution financière totale, au cours des deux années, y compris les engagements que je vais prendre, s'élèvera à plus de 10 millions de dollars.

46. Au nom de mon pays, je veux maintenant donner les assurances suivantes: En premier lieu, nous continuerons à fournir à la Force des Nations Unies notre contingent militaire avec son effectif actuel, et nous continuerons à en assumer toutes les dépenses.

47. En second lieu, nous nous engageons, pour la période de trois mois se terminant le 26 juin 1966, à verser 1 million de dollars supplémentaires pour subvenir aux frais de la Force des Nations Unies.

48. En troisième lieu, pour aider à combler le déficit que le Secrétaire général vient de mentionner à juste titre et qui provient des dépenses engagées jusqu'au 26 décembre 1965, nous avons offert, à des conditions que nous avons fait connaître la semaine dernière au Secrétaire général, une contribution allant jusqu'à 1 million de dollars, qui viendra s'ajouter à nos autres contributions.

49. Ces actes de notre part nous autorisent, du moins nous le pensons, à lancer un appel aux autres pays, en particulier à ceux qui n'ont jusqu'ici apporté aucune contribution, pour leur demander de se joindre à nous dans cet effort commun, un effort pour partager le fardeau, pour effacer le déficit et pour faire en sorte que le Secrétaire général et la Force soient en mesure de poursuivre leur tâche et de la mener à bien. Il serait certes inadmissible que nous donnions un mandat au Secrétaire général et à la Force des Nations Unies et que nous ne leur donnions pas les moyens de s'acquitter de ce mandat.

50. Enfin, nous avons toujours eu conscience que tout ce qui a été fait jusqu'à présent, et notamment ce que nous avons fait aujourd'hui, est destiné, non seulement à maintenir la paix, mais à assurer un règlement pacifique du différend fondamental. Nous sommes heureux de toute mesure prise dans ce sens; notamment, nous avons récemment accueilli avec une vive satisfaction le message que le Secrétaire général a adressé le 2 mars à son représentant spécial, M. C. Bernardes [voir S/7180]. La promptitude avec laquelle les Gouvernements chypriote, grec et turc ont assuré le Secrétaire général qu'ils collaboreraient avec son représentant spécial est une indication très nette de la confiance qu'ils ont en ce dernier et permet de bien augurer de la prolongation de ses responsabilités et de son mandat.

51. Nous appuyons entièrement le point de vue exprimé par le Secrétaire général dans son rapport au sujet des conditions essentielles d'un règlement pacifique. La clef de ce règlement est évidemment entre les mains des parties elles-mêmes, et la communauté internationale ne peut que les aider. Mais nous avons à l'égard de tous les intéressés, y compris de tous ceux qui ont travaillé au nom des Nations Unies au cours de deux années d'efforts constants, le devoir de persévirer dans notre tâche, qui est de maintenir la paix et, par là, de faciliter

52. Mr. QUIJANO (Argentina) (translated from Spanish): The Argentine delegation, speaking in the Council for the first time on the question of Cyprus, wishes to state its reasons for sponsoring the draft resolution which has just been adopted unanimously.

53. The report by the Secretary-General is the basic document that has guided the Security Council at this time, and its contents have given us the starting point for our consideration of the situation with regard to Cyprus: the decision not to have a substantive debate at the present time and the decision to maintain the United Nations presence in Cyprus.

54. We consider it extremely auspicious that we can begin our comments on the report by quoting the words of paragraph 2: "During the period under review, the military situation has remained quiet and the cease-fire, by and large, has continued to be observed."

55. We believe that effective action by the United Nations elements stationed on the island is all the more important because it emerges from the report before us that they have been an essential factor in the improvement of the situation reported in that document.

56. In spite of that improvement, the extent of which we do not wish to exaggerate unduly, since it seems that the explosive factors whose importance no one can underestimate also still persist, the Argentine delegation feels it necessary to say, unequivocally, that the positive results achieved thus far will have lasting significance and value only if they help to create the atmosphere which is indispensable for progress towards a genuine solution—that is, one which attacks the roots of the problem. Believing therefore that the presence of the Peace-keeping Force is still essential on the island, the Argentine delegation has given its whole-hearted support to the proposal to extend the mandate of the Force. It does so with the full satisfaction of knowing that the Governments of Cyprus, Greece and Turkey also wish it to be extended, as we are informed in paragraph 144 of the Secretary-General's report.

57. Nothing pains us more than to watch the prolonged suffering of a whole population. At this stage in the history of mankind, when one of the main concerns of all is to improve living conditions, the hardships which the sorely tried people of Cyprus are suffering seem to us undeserved. While we welcome the progress indicated by the Secretary-General in restoring normal conditions of life—be it with regard to the freedom of movement of the population, economic activities, the situation of refugees and other distressed persons, the normalization of the public services or the functioning of the administration of justice—we do so with somewhat mixed feelings because we are convinced that Cyprus could achieve all this without the need for outside help, from however worthy and impartial a source, through the talent and industry of its people.

et d'accélérer un règlement. Cette tâche, nous devons l'accomplir jusqu'au bout.

52. M. QUIJANO (Argentine) [traduit de l'espagnol]: En prenant la parole pour la première fois au Conseil de sécurité sur la question de Chypre, la délégation argentine tient à exposer les raisons qui l'ont amenée à se joindre aux auteurs du projet de résolution qui vient d'être adopté à l'unanimité.

53. Le rapport du Secrétaire général constitue la base de la décision du Conseil de sécurité en l'occurrence, et son contenu nous a indiqué la ligne de conduite à suivre pour l'examen de la situation à Chypre, à savoir: ne pas nous engager à l'heure actuelle dans un débat de fond et maintenir la présence des Nations Unies à Chypre.

54. Il est de très bon augure, à notre avis, de pouvoir citer au début de nos observations sur le rapport les termes de son paragraphe 2: "Au cours de la période considérée, la situation militaire est demeurée calme et le cessez-le-feu a été respecté dans l'ensemble."

55. Nous pensons que l'efficacité des unités des Nations Unies stationnées dans l'île est d'autant plus importante qu'il ressort du rapport dont nous sommes saisis que ces éléments ont joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la situation dont il est fait état dans ce document.

56. Malgré cette amélioration, que nous ne devons toutefois pas surestimer, car il subsiste néanmoins des facteurs de violence dont nul ne doit minimiser l'importance, la délégation argentine croit nécessaire de déclarer sans équivoque que les résultats positifs obtenus jusqu'ici n'auront un sens et une valeur durables que s'ils contribuent à créer le climat indispensable pour que l'on puisse progresser vers une solution véritable, c'est-à-dire d'une solution qui permette d'éliminer les causes mêmes du conflit. Convaincue, pour ces raisons, que la présence de la Force de maintien de la paix dans l'île demeure indispensable, la délégation argentine a appuyé résolument la recommandation visant à proroger son mandat. Ce faisant, nous avons la satisfaction de savoir que selon le paragraphe 144 du rapport du Secrétaire général, les Gouvernements chypriote, grec et turc souhaitent également la prorogation de ce mandat.

57. Rien ne nous est plus pénible que de voir se prolonger les souffrances de toute une population. A ce stade d'évolution de l'humanité, où l'une des principales préoccupations de tous est d'améliorer les conditions de vie, les épreuves que traverse le courageux peuple chypriote nous paraissent imméritées. Nous ne nous félicitons qu'avec une certaine tristesse des progrès que nous signale le Secrétaire général en ce qui concerne le rétablissement de conditions normales d'existence — c'est-à-dire la liberté de mouvement des habitants, les activités économiques, la situation des réfugiés et des personnes sans abri, et le retour à une situation normale dans les services publics et l'administration de la justice — car nous sommes convaincus que Chypre serait parvenue aux mêmes résultats sans aucune aide extérieure, aussi respectable et impartiale soit-elle, grâce au génie et à l'industrie de ses habitants.

58. Consequently, the Argentine delegation hopes that these positive factors which are beginning to be discernible are not simply aspects of a static process but foreshadow a determination to go further, and to open the door to useful and fruitful negotiations.

59. It is in the light of these considerations that my delegation wishes also to express to the Secretary-General its fervent hope that his further efforts, about which he gives us details in his report, will be crowned with success. We trust that the first step has already been taken through the assurances given by the Governments of Cyprus, Greece and Turkey that they will co-operate with his Special Representative on the island.

60. To conclude, the Argentine delegation takes the liberty of stressing once again the importance of finding a peaceful solution to the problem of Cyprus. Any assistance which it can render in this regard it offers now, openly and without ulterior motives.

61. Mr. MATSUI (Japan): Because of the importance which the Japanese Government attaches to this question, I have been asked by it to say just a few words on the subject. We have, first of all, been gratified to note, during the period covered by the Secretary-General's current report, many encouraging signs of improvement in the situation in Cyprus, to such an extent that a further reduction in the size of the United Nations Force has been possible. Despite these encouraging signs, the crucial point that persists is that of finding a peaceful settlement to the problem confronting Cyprus. We must express our deep regret that, as the Secretary-General reports, his efforts towards achieving a resumption of the mediation function has been unavailing. On the other hand, we take substantial comfort in the fact that the Secretary-General has very recently broadened the responsibility of his Special Representative in Cyprus, Mr. Bernades, for whom we have great respect.

62. In the last analysis, of course, peace in Cyprus can only come about through the goodwill and the conciliatory attitude of those directly concerned. In this connexion, I should like to endorse paragraph 143 of the Secretary-General's report. I should like also to stress our view that the international community has every right to expect all parties concerned to co-operate faithfully and diligently to bring about a prompt and peaceful solution of the Cyprus question.

63. On the problem of the mandate of the United Nations Force, the Secretary-General has recommended an extension for a period of six months after 26 March 1966, in the interest of planning, economy and efficient management. The Secretary-General is undoubtedly right from the point of view of efficiency. It appears to my Government, however, taking other considerations into account, that an extension for a period of three months will be more conducive to a solution of the basic political problem. Will not a review of the situation after a three month's interval, first by the Secretary-General and then by the Security Council, offer a desirable opportunity to con-

58. La délégation argentine souhaiterait par conséquent que ces éléments positifs qui commencent à se dessiner ne soient pas simplement les indices d'une stagnation, mais les premiers signes d'une volonté d'aller de l'avant, c'est-à-dire de s'engager sur la voie de négociations fructueuses, capables d'aboutir à un résultat heureux.

59. C'est dans cet esprit que notre délégation tient également à faire part au Secrétaire général du désir qui l'anime de voir couronnés de succès les efforts qu'il se propose maintenant d'entreprendre et dont il nous informe en détail dans son rapport. Nous espérons que le premier pas a déjà été fait grâce aux assurances de coopération qu'ont données les Gouvernements chypriote, grec et turc au représentant spécial du Secrétaire général dans l'île.

60. En conclusion, la délégation argentine se permet d'insister une fois de plus sur l'importance qui s'attache à une solution pacifique du problème de Chypre. Elle offre, d'ores et déjà, à cette fin, son aide sincère et désintéressée.

61. M. MATSUI (Japon) [traduit de l'anglais]: En raison de l'importance qu'il y attache, le Gouvernement japonais m'a chargé de dire quelques mots sur cette question. Tout d'abord, nous avons été très satisfaits de noter, pendant la période sur laquelle porte le rapport du Secrétaire général, de nombreux signes encourageants d'amélioration dans la situation à Chypre, qui ont permis de réduire à nouveau les effectifs de la Force des Nations Unies. Malgré ces signes encourageants, la question cruciale qui persiste est celle de la recherche d'une solution pacifique au problème de Chypre. Nous regrettons profondément que, comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, ses efforts pour obtenir une reprise de la médiation n'aient pas abouti. D'autre part, nous sommes reconfortés de voir que le Secrétaire général a tout récemment élargi les responsabilités de son représentant spécial à Chypre, M. Bernades, pour lequel nous avons un très grand respect.

62. En dernière analyse, il est bien évident que la paix à Chypre ne peut être obtenue que par la bonne volonté et l'attitude conciliante de ceux qui sont directement intéressés. Je souscris, à cet égard, au paragraphe 143 du rapport du Secrétaire général. Je voudrais souligner aussi qu'à notre avis la communauté internationale a le droit absolu de compter que toutes les parties intéressées collaboreront sincèrement et activement pour parvenir à un règlement pacifique de la question de Chypre.

63. Pour ce qui est du mandat de la Force des Nations Unies, le Secrétaire général avait recommandé une prolongation de six mois après le 26 mars 1966, dans un souci de bonne organisation, d'économie et de gestion efficace. Le Secrétaire général a incontestablement raison du point de vue de l'efficacité. Mon gouvernement estime cependant, compte tenu d'autres considérations, qu'une prolongation de trois mois serait plus propice à une solution du problème politique fondamental. Un nouvel examen de la situation au bout de trois mois, d'abord par le Secrétaire général, puis par le Conseil de sécurité, n'offrirait-il pas une excellente occasion d'évaluer les efforts faits par les

sider the efforts made by the parties concerned to achieve a peaceful solution of the problem of Cyprus? Will it not also be desirable for us to have a report in three months' time on the progress made by the Secretary-General's Special Representative under his newly-broadened responsibilities?

64. A three months' extension of the peace-keeping operation in Cyprus will also provide the Council with an opportunity for a timely review of the precarious financial condition of that operation as reported to us by the Secretary-General. We note that, after taking into account the total amount of voluntary contributions already paid or pledged, there will still be a deficit of \$4,147,000 at the end of the current mandate, and that the costs for an additional six months period from 27 March to 26 September 1966, had the mandate been so extended, would be \$10,400,000. In these circumstances, countries which are willing and able, and are, therefore, expected to make voluntary contributions to the costs of the Cyprus peace-keeping operation would wish to be assured that those costs are being kept to a minimum.

65. In order to do so and to overcome the present deficit, it is absolutely essential, first of all, that the parties concerned redouble their efforts to find a peaceful solution. If they do so effectively, then further progressive and early reductions in the size of the United Nations Force should be possible, resulting in lower costs.

66. I should now like to say just a few words regarding the voluntary contributions which are necessary both to meet future costs and to eliminate the deficit. In our view, it is not realistic to assume or anticipate that a relatively few countries will continue indefinitely to make voluntary contributions to a peace-keeping operation that was originally conceived as an emergency measure of short duration, if positive and early signs of definitive progress towards a peaceful solution are not forthcoming. The Japanese Government has thus far made voluntary contributions towards the Cyprus peace-keeping operation amounting to the equivalent of \$300,000. If such progress as I have referred to does, in fact, materialize, resulting thereby in a reduction of force and a diminishing level of cost, the Japanese Government is prepared to consider making an additional voluntary contribution to help defray the costs of the Cyprus peace-keeping operation.

67. For all too long, Cyprus has been an island of tragedy and strife. The time has come, there can be no doubt about it, when all concerned should rise above their present differences, compose them, and thereby grant the gifts of peace to the people of Cyprus.

68. Mr. CORNER (New Zealand): It is now two years since the Council first recommended the establishment of the United Nations Force in Cyprus. The Force, and those responsible for it, have admirably met a situation which has often required patience in day-to-day political negotiation, wise military dis-

parties intéressées pour aboutir à une solution pacifique du problème de Chypre? Ne serait-il pas aussi souhaitable que nous ayons dans trois mois un rapport sur les progrès accomplis par le représentant spécial du Secrétaire général dans le cadre de son mandat récemment élargi?

64. Une prolongation de trois mois des opérations de maintien de la paix à Chypre permettrait également au Conseil de procéder à un examen opportun des conditions financières précaires dans lesquelles s'effectuent ces opérations, comme nous l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport. Nous notons, compte tenu du montant total des contributions volontaires déjà versées ou annoncées, qu'il y aura encore un déficit de 4 147 000 dollars à la fin du mandat actuel, et que le coût d'une nouvelle période de six mois allant du 27 mars au 26 septembre 1966, si le mandat était ainsi prolongé, serait de 10 400 000 dollars. Dans ces conditions, les pays qui sont désireux et capables de verser des contributions volontaires et sur lesquels on compte, par conséquent, pour financer le coût des opérations de maintien de la paix à Chypre, voudront certainement avoir l'assurance que ces dépenses seront réduites au minimum.

65. Afin d'y parvenir et de surmonter le déficit actuel, il est absolument indispensable, tout d'abord, que les parties intéressées redoubent d'efforts pour trouver une solution pacifique. Si elles s'y emploient avec succès, de nouvelles réductions progressives de la Force des Nations Unies pourraient intervenir rapidement, réduisant ainsi les dépenses.

66. Je voudrais maintenant dire quelques mots sur les contributions volontaires qui sont nécessaires pour faire face aux dépenses futures et pour éliminer le déficit actuel. C'est, à notre avis, manquer de réalisme que de compter ou d'espérer qu'un nombre relativement restreint de pays continuera indéfiniment à verser des contributions volontaires pour financer une opération de maintien de la paix qui a été conçue à l'origine comme une mesure d'urgence de courte durée, à moins que des signes positifs de progrès décisifs dans la voie d'une solution pacifique n'apparaissent bientôt. Les contributions volontaires versées jusqu'à présent par le Gouvernement japonais pour le financement des opérations de maintien de la paix à Chypre s'élèvent à l'équivalent de 300 000 dollars. Si les progrès dont je viens de parler se matérialisent vraiment, permettant une réduction de la Force et une diminution des dépenses, le Gouvernement japonais est disposé à envisager une nouvelle contribution volontaire pour aider à financer le coût des opérations de maintien de la paix à Chypre.

67. Trop longtemps, Chypre a été une île déchirée par la tragédie et les conflits. L'heure est venue, on ne peut en douter, où tous les intéressés doivent surmonter leurs divergences actuelles, parvenir à un accord et apporter ainsi la paix au peuple chypriote.

68. M. CORNER (Nouvelle-Zélande) [traduit de l'anglais]: Deux ans ont passé depuis que le Conseil a recommandé pour la première fois l'établissement d'une Force des Nations Unies à Chypre. La Force et ceux qui en ont la responsabilité ont admirablement fait face à une situation qui, souvent, exigeait de la

positions and much restraint in provocative circumstances. New Zealand has contributed, almost since the beginning, a small contingent of civilian police to the force and I am able to declare our readiness to maintain this contribution.

69. I should like at this time to add the tribute of my delegation to those which have justly been paid to the work of the late General Thimayya, as Commander of the Force.

70. It seems not unreasonable to expect that the efforts made by the international community should be matched by equivalent efforts to reach an accommodation by the parties concerned. This expectation is reflected in the draft resolution of which New Zealand is a co-sponsor and which the Council has just adopted. What seems to be needed above all has been singled out by the Secretary-General in paragraph 143 of his report, namely, the emergence in Cyprus itself of "a genuine will to peace among the leaders of the two communities of sufficient earnestness and intensity to lead them toward those mutual accommodations in viewpoint and position which are essential to pacific settlement."

71. It is to be hoped that explorations and negotiations might increasingly take place in a spirit of accommodation, informed by a realistic understanding of what can and what cannot be effected by internationally acceptable means. In this respect the additional responsibilities which the Secretary-General has recently entrusted to his Special Representative in Cyprus, whose personal qualities are well known to all of us, are to be welcomed. Likewise, any other device which enabled the parties to discover or enlarge areas of agreement could not but be welcomed by those who are concerned with the welfare of all the people who live in Cyprus.

72. This view, that the parties should make the utmost effort to reach agreement, is, I am confident, widely held. It is held especially by those who have contributed men or money, or both, to the Force. Some prospect of progress must be envisaged. It is becoming clear that neither the funds of international goodwill nor the funds of national treasuries are inexhaustible. This leads me to note also, with regret, that the resolution just adopted contains no reference to the important question of finance. The omission was necessary in order to make agreement on a resolution possible, but in the view of my delegation the Council leaves the path of responsibility whenever, in making decisions, it fails to face up to their financial implications. Cumulatively, such failures undermine the standing of the Security Council and thus its capacity to serve the needs of the international community.

73. I conclude by expressing the hope that goodwill and good sense will soon enable Cyprus to regain fully a state of peace and prosperity, in a surrounding regional environment of international harmony and stability.

patience dans les négociations politiques quotidiennes, des mesures militaires avisées et une grande modération dans des circonstances délicates. La Nouvelle-Zélande a fourni un petit contingent de police civile à la Force presque dès le début et je puis vous assurer que nous sommes prêts à maintenir cette contribution.

69. Je voudrais, à ce stade, joindre l'hommage de ma délégation à ceux qui ont été rendus à juste titre, à la mémoire du général Thimayya, commandant de la Force, pour l'œuvre qu'il a accomplie.

70. L'espoir que les efforts que la communauté internationale s'accompagnent d'efforts équivalents de la part des parties intéressées pour arriver à un arrangement ne semble pas injustifié. Cet espoir est traduit dans le projet de résolution que le Conseil vient d'adopter et dont la Nouvelle-Zélande était l'un des auteurs. Au paragraphe 143 de son rapport, le Secrétaire général a souligné ce qui semble être le plus nécessaire, à savoir, que se développe à Chypre même "parmi les dirigeants des deux communautés, un désir réel de paix, suffisamment sincère et ardent, qui puisse les amener aux concessions mutuelles — tant sur le plan des principes que sur celui de leur position — qui sont essentielles à un règlement pacifique".

71. Il faut espérer que de plus en plus les prises de contact et les négociations auront lieu dans un esprit de conciliation accompagné d'une évaluation réaliste de ce qui peut être ou non accompli par des moyens acceptables sur le plan international. A cet égard il faut se féliciter des responsabilités supplémentaires que le Secrétaire général a récemment confiées à son représentant spécial à Chypre, dont nous connaissons tous les qualités personnelles. De même, tout autre moyen qui permettrait aux parties intéressées de découvrir ou d'élargir de nouveaux terrains d'accord, ne manquera pas d'être accueilli favorablement par ceux qui se préoccupent du bien-être de tous les habitants de Chypre.

72. Je suis certain que cette idée, à savoir, que les parties intéressées devraient faire tous leurs efforts pour arriver à un accord, est très répandue; particulièrement parmi ceux qui ont contribué à l'établissement de la Force en fournissant des hommes ou de l'argent ou les deux. Il nous faut envisager des possibilités de progrès. Il devient de plus en plus évident que ni les fonds de la bonne volonté internationale ni ceux des trésoreries nationales sont inépuisables. Cela m'amène à noter à regret que la résolution que nous venons d'adopter ne contient aucune référence à l'importante question du financement. Cette omission était nécessaire pour permettre l'accord sur la résolution, mais de l'avis de ma délégation, le Conseil éclate ses responsabilités lorsque en prenant des décisions, il ne fait pas face à leurs incidences financières. A la longue ces omissions minent le prestige du Conseil de sécurité et par conséquent sa capacité de répondre aux besoins de la communauté internationale.

73. En conclusion, je voudrais exprimer l'espoir que la bonne volonté et le bon sens permettront bientôt à Chypre de retrouver la paix et la prospérité dans un cadre régional d'harmonie et de stabilité internationales.

74. Mr. DE BEUS (Netherlands): As one of the sponsors of the resolution which we have adopted today, my delegation has agreed to an extension of the presence of the United Nations Force in Cyprus for an additional period of three months. The decision of my Government to acquiesce once again in the continued presence in Cyprus of these troops was based on the conviction that their presence has been beneficial and that their withdrawal at this time would endanger peace in the island as well as the solution which we are all seeking. Also, my delegation supported the resolution because it gives expression to the growing concern of many United Nations Members, particularly those that now have for two years contributed militarily or financially to the Cyprus operation, at the lack of progress towards a political solution. We furthermore welcome the fact that the resolution urges the parties "to make determined efforts with a view of achieving the objectives of the Security Council", that is, primarily, a peaceful solution and an agreed settlement of the Cyprus question.

75. With regard to the financial aspect, I am instructed to make it clear that by sponsoring the resolution of today and voting for it, my Government does not itself assume any commitment to make a further financial contribution for the period 26 March to 26 June 1966. I should like to remind the Council in this connexion that my delegation, speaking about this aspect on 17 December 1965, said the following:

"As far as my Government is concerned, I must point out that its contribution in the future will at any rate have to be smaller than it has been up to now, and that a decision upon the continuation and amount of our future contribution will depend, to use the Secretary-General's words, upon 'evidence of an earnest attack on the causes of the conflict and progress towards a solution'." [1270th meeting, para. 20.]

This is still our position, and consequently my Government wishes to reserve its right to take a decision with regard to its future voluntary contribution at the appropriate moment, in the light of the progress which will then have been made by the parties directly concerned towards a solution of the basic problem relating to Cyprus.

76. My delegation sincerely hopes that the resolution which we have adopted will give a new impetus to the active search for such a solution that we all so eagerly desire.

77. Mr. ROOSEVELT (United States of America): Before commenting on the unanimous action just taken by the Security Council, may I say how very pleased we are to welcome to the Security Council Mr. Pedro Berro, the new Permanent Representative of Uruguay to the United Nations and its representative on the Security Council. I judge myself to be particularly fortunate to be his neighbour because I remember that I had the privilege, a few years ago, of participating in the formation of a policy known as the "Good Neighbour Policy", which we certainly

74. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Ma délégation, en tant qu'un des auteurs de la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui, a donné son accord à la prolongation de la présence de la Force des Nations Unies à Chypre pour une durée de trois mois. La décision prise par mon gouvernement d'accepter à nouveau la prolongation de la présence à Chypre de ces troupes, est fondée sur la conviction que leur présence a été salutaire et que leur retrait à l'heure actuelle compromettrait la paix dans l'île et la solution que nous cherchons tous. Ma délégation a également parrainé la résolution parce que celle-ci exprime l'inquiétude croissante de beaucoup de Membres de l'Organisation des Nations Unies, en particulier de ceux qui pendant deux ans ont contribué militairement ou financièrement à l'opération de Chypre, provoquée par l'absence de progrès vers une solution politique. De plus nous nous félicitons du fait que la résolution invite les parties intéressées à "s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité". C'est-à-dire en premier lieu une solution pacifique et un règlement concerté de la question de Chypre.

75. En ce qui concerne l'aspect financier, j'ai pour instructions de préciser qu'en parrainant la résolution d'aujourd'hui et en la votant mon gouvernement ne s'engage pas à fournir une nouvelle contribution financière pour la période allant du 26 mars au 26 juin 1966. J'aimerais rappeler au Conseil ce que ma délégation a déclaré à ce propos le 17 décembre 1965:

"Pour ce qui est de mon gouvernement, je dois signaler que sa contribution, à l'avenir, devra de toute façon être inférieure à ce qu'elle a été jusqu'ici, et que la décision qu'il prendra sur le maintien et le montant de notre contribution dépendra, pour reprendre les termes du Secrétaire général, de faits établissant que l'on s'attaque sérieusement aux causes du conflit et que l'on progresse sur la voie d'une solution." [1270ème séance, par. 20.]

Notre position n'a pas changé et mon gouvernement se réserve le droit au moment opportun de prendre une décision quant à ses contributions volontaires futures en tenant compte des progrès qui auront été accomplis par les parties intéressées vers la solution du problème fondamental de Chypre.

76. Ma délégation exprime l'espoir sincère que la résolution que nous venons d'adopter donnera un nouvel élan à la recherche active d'une telle solution, que nous appelons tous ardemment.

77. M. ROOSEVELT (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Avant de commenter la décision prise à l'unanimité par le Conseil de sécurité, j'aimerais exprimer le plaisir que nous éprouvons d'accueillir au Conseil de sécurité M. Pedro Berro, nouveau représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies et représentant ce pays au Conseil de sécurité. Je m'estime particulièrement heureux d'être son voisin parce que je me souviens avoir eu le privilège il y a quelques années de participer à l'élaboration d'une politique,

still adhere to.

78. Again we are indebted to the Secretary-General for the excellence of his report on the United Nations Operation in Cyprus. This clear record of the past three months and the useful observations have assisted the Security Council materially in its task. My Government, in voting for a three-month extension of the United Nations Force in Cyprus, recognized the continuing need for a United Nations presence on the island. It is clear that this judgement was shared by all the other members of the Council. The United States has willingly, consistently and fully supported the maintenance of the Peace-keeping force in Cyprus in the past, by our statements in this Council, by our votes, and by our substantial financial contributions towards the cost of the Force. We continue to support the United Nations Force in Cyprus.

79. However, as the members of this Council well know, the Force has been in existence for nearly two years. It has been remarkably successful in keeping the peace during that time, although there is still underlying tension in the island, and of course I wish in no way to minimize the complexity of the situation in Cyprus. Nevertheless, it is the conviction of my Government that after the passage of two years, the time is at hand to intensify the search for ways to reduce that tension and promote a solution to the basic problem.

80. In the interval since we last met to consider the question of Cyprus, my Government has been increasingly concerned that we not lose sight of the United Nations eventual goal in Cyprus, and that there should be significant movement towards a peaceful settlement and an agreed solution. My Government was therefore pleased to learn that the Secretary-General has recently given an enlarged mandate to his most capable Special Representative in Cyprus to employ his good offices and to make such approaches as may be productive in solving problems of either a local or a broader nature. The United States regards this step as having great potential for the restoration of peace and order. We are hopeful that the efforts of the Special Representative will stimulate positive steps towards a settlement, and we believe that his experience as a principal architect of resolution 186 (1964) of 4 March 1964 as well as his experience in Cyprus equip him admirably for his task. The United States is reassured and encouraged by the report of the Secretary-General that the parties most directly concerned have adopted a helpful and co-operative attitude towards this extension of the Special Representative's responsibilities.

81. We are keenly aware that the business of keeping the peace, of securing the peace, is not only difficult and prolonged, it is also costly. We hope that those who have so generously contributed in the past will continue to do so, and that nations which have not yet contributed or have not done so on a regular basis, especially those here in the Security Council, will join in voluntary financial contributions to the

connue sous le nom de politique de bon voisinage, à laquelle nous continuons d'adhérer.

78. Une fois de plus nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de son excellent rapport sur l'Opération des Nations Unies à Chypre. Cet exposé limpide des activités des trois derniers mois et les observations pertinentes qui l'accompagnent ont grandement facilité la tâche du Conseil de sécurité. En votant une prolongation de trois mois pour la Force des Nations Unies à Chypre, mon gouvernement reconnaît la nécessité de maintenir la présence des Nations Unies dans l'île. Il est évident que tous les membres du Conseil partagent cette opinion. Les Etats-Unis ont par le passé contribué volontiers de façon continue et complète à la présence de la Force pour le maintien de la paix à Chypre, par ses déclarations au Conseil, par ses votes et par une contribution financière substantielle aux frais de la Force. Nous continuons à accorder notre soutien à la Force des Nations Unies à Chypre.

79. Cependant, comme les membres du Conseil le savent bien, la Force existe depuis bientôt deux ans. Elle a remarquablement réussi à maintenir la paix pendant ce temps bien qu'il y ait encore une tension sous-jacente dans l'île et bien entendu, je n'ai aucune intention de minimiser la complexité de la situation à Chypre. Néanmoins mon gouvernement est convaincu qu'au bout de deux ans il est temps d'intensifier les efforts pour arriver à trouver un moyen de réduire cette tension et de favoriser le règlement du problème fondamental.

80. Une des préoccupations croissantes de mon gouvernement depuis notre dernière réunion sur la question de Chypre concerne le fait qu'il faut ne pas perdre de vue le but définitif des Nations Unies à Chypre et faire des progrès importants vers un règlement pacifique et une solution concertée. Mon gouvernement est donc très heureux d'apprendre que le Secrétaire général a récemment élargi le mandat de son représentant spécial à Chypre, pour lui permettre d'user de ses bons offices et de prendre les mesures de nature à contribuer à la solution des problèmes locaux ou de caractère plus vaste. Les Etats-Unis sont d'avis que cette mesure offre de grandes possibilités pour le rétablissement de la paix et de l'ordre. Nous espérons que les efforts du représentant spécial favoriseront des mesures constructives pour un règlement et nous sommes convaincus que son expérience en tant qu'artisan principal de la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964, de même que son expérience à Chypre, le rendent éminemment apte à cette tâche. Les Etats-Unis sont rassurés et encouragés par le rapport du Secrétaire général indiquant que les parties directement intéressées ont adopté une attitude constructive et font preuve de coopération concernant cet élargissement des responsabilités du représentant spécial.

81. Nous sommes tout à fait conscients du fait que maintenir la paix et l'assurer est un processus non seulement difficile et prolongé, mais également coûteux. Nous espérons que ceux qui ont contribué si généreusement dans le passé continueront à le faire et que les pays qui n'ont pas encore contribué ou qui ne l'ont fait qu'irrégulièrement, surtout ceux qui sont membres du Conseil de sécurité, s'associeront

support of the Force. The Secretary-General has spoken earnestly and persuasively on this subject in his latest report and here today, as he has in the past.

82. Finally, I should like to recall our shock and sense of loss upon the death in December 1965 of General Thimayya, late Commander of the United Nations Force in Cyprus. He served the cause of peace with dedication and high ability. He is sorely missed.

83. I also wish to pay tribute to the untiring efforts of the Secretary-General and his staff in fostering a solution to the Cyprus question. My Government again wishes to express its admiration and gratitude for the courage, the patience and the skill of the men of the Peace-keeping Force in Cyprus.

84. Mr. BERRO (Uruguay) (translated from Spanish): First of all, I must express my warm thanks for the extremely kind words of my good neighbour, the representative of the United States, the son of a great man who presided over the destinies of this vast nation, the United States of America.

85. I have to say next that I did not intend to speak; I thought that my having been a sponsor, together with the representatives of Argentina, Japan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria and Uganda, of the resolution which has just been adopted unanimously implied my support for the text which we have approved and relieved us of the necessity of making a further statement to confirm that position.

86. Since other representatives have spoken, I feel obliged to say a few words. I share the Secretary-General's concern; I commend him for his efforts, and I congratulate him on his complete and exhaustive report which has enabled us all to form an opinion, including those of us who are new to the Security Council and therefor had no reason to be intimately acquainted with the Cyprus question. I am also aware of the efforts of those countries which are financing the maintenance of the United Nations Force in Cyprus, as has been drawn to our attention so graphically and eloquently by the representatives of the United Kingdom and Japan. The same point was brought out in the report and in the statement made by the Secretary-General at today's meeting.

87. I now come to the point I wished to make. I note two differences between these two latest resolutions—resolution 219 (1965) of 17 December 1965, and the one adopted today. In the first preambular paragraph of the first resolution it is stated that the United Nations Peace-keeping Force "is needed in Cyprus." The resolution we adopted today says that in the present circumstances "the United Nations Peace-keeping Force in Cyprus is still needed." We no longer say that it "is needed"; we say that it "is still needed".

88. The second difference is this. There is in today's resolution a paragraph which did not appear in the

volontairement au financement de la Force. Le Secrétaire général a comme par le passé traité cette question avec gravité et de façon persuasive dans son dernier rapport et encore aujourd'hui.

82. Je voudrais enfin rappeler la consternation et la tristesse provoquées par la mort en décembre 1965 du général Thimayya, ancien commandant de la Force des Nations Unies à Chypre. Il a servi la cause de la paix avec dévouement et compétence. Nous regrettons profondément sa perte.

83. Je veux également rendre hommage aux efforts inlassables du Secrétaire général et de son personnel dans la recherche d'une solution au problème de Chypre. Mon gouvernement souhaite réitérer son admiration et sa gratitude pour le courage, la patience et la compétence des membres de la Force chargée du maintien de la paix à Chypre.

84. M. BERRO (Uruguay) [traduit de l'espagnol]: Avant tout, je tiens à remercier très cordialement pour ses paroles si affectueuses, mon bon voisin le représentant des Etats-Unis, fils de l'homme illustre entre tous qui a présidé aux destinées de ce grand pays qui sont les Etats-Unis d'Amérique.

85. Je dois dire ensuite que je n'avais pas l'intention de prendre la parole; en effet, je pensais qu'ayant présenté conjointement avec l'Argentine, le Japon, le Mali, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda et les Pays-Bas la résolution que nous venons d'adopter à l'unanimité, il allait de soi que nous appuyions ce texte et qu'il n'était donc pas nécessaire que je prenne la parole pour préciser notre position.

86. Cependant, les autres représentants ayant pris la parole, j'estime devoir dire moi aussi quelques mots. Je partage les préoccupations du Secrétaire général; je le félicite de ses efforts, ainsi que de son rapport, document fort complet qui a permis à tous, même à ceux qui, comme nous, étant nouveaux venus au Conseil de sécurité, ne pouvaient pas connaître le problème de Chypre dans tous les détails, de se former une opinion. Je tiens également à reconnaître ici les efforts des pays qui couvrent les frais qu'entraîne la présence de la Force des Nations Unies à Chypre, efforts que nous ont décrits avec tant de netteté et d'éloquence les représentants du Royaume-Uni et du Japon. Et à ce propos, je rappellerai que nous avons trouvé l'expression de ces mêmes préoccupations tant dans le rapport du Secrétaire général que dans les paroles qu'il a prononcées à la séance d'aujourd'hui.

87. J'en viens maintenant à ce que je voulais dire. Je note que nos deux dernières résolutions, la résolution 219 (1965) du 17 décembre 1965, et celle que nous avons adoptée aujourd'hui, diffèrent sur deux points: au premier alinéa du préambule de la première, il est dit que la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix "est nécessaire à Chypre". D'autre part, dans la résolution que nous venons d'adopter, il est dit que dans les circonstances présentes, "la présence de la Force des Nations Unies à Chypre demeure nécessaire". On ne dit plus "est nécessaire", mais "demeure nécessaire".

88. La deuxième différence est qu'il y a dans la nouvelle résolution un passage qui n'existe pas dans

earlier resolution. The next text reads:

"Urges the parties concerned to act with the utmost restraint and to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council;"

also, the final paragraph of the earlier resolution did not contain the following phrase: "in the firm hope that by the end of this period"—meaning the three-month period that we have agreed upon today—"substantial progress towards a solution will have been achieved."

89. What conclusions should we draw by simple deduction from these three differences? In my view, they are as follows. Insufficient progress has been made in Cyprus with regard to the domestic situation there, since the presence of the United Nations Force is still necessary on the island. Three months ago it was necessary; now, three months later, it is still necessary.

90. Let us not suppose that by means of these extensions, approved on a temporary basis, we can indirectly solve the problem itself. Bearing in mind the other differences which I noted—the appeal to the parties concerned to act with the utmost restraint and to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council and the addition expressing the firm hope that by the end of this period substantial progress towards a solution will have been achieved—it is essential that we do not meet again in three months' time to approve another extension, but rather—if we do have to meet again, which I trust will not be necessary—to adopt a final and definitive decision regarding Cyprus. We cannot go on, with one extension after another, giving world public opinion the spectacle of a Security Council incapable of solving the problem of Cyprus. On that point I share the opinion expressed by the representative of Argentina.

91. I believe then, to summarize my remarks, that we, the members of the Security Council, must act in a manner in keeping with our responsibilities in this matter and, not only in view of the principles and rules of law, and the political realities which are involved in this emergency arising from the Cyprus question, but also for the other financial reasons so well described by the representatives of the United Kingdom and Japan, and of course in the statement of the Secretary-General himself (the tremendous deficit weighing down upon us like a mantle of lead, when we consider this problem), we must decide, once and for all, to tackle and solve the basic problem concerning the Republic of Cyprus.

92. The PRESIDENT: I now give the floor to the representative of Cyprus.

93. Mr. ROSSIDES (Cyprus): We have not taken the floor in a discussion before the vote because we felt that, in procedural matters and on draft resolutions intended merely to renew the mandate of the Force,

la précédente. Le nouveau texte est rédigé en ces termes:

"Prie instamment les parties intéressées de faire preuve de la plus grande modération et de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité;"

En outre, le dernier paragraphe de la résolution précédente ne contenait pas non plus le passage suivant: "dans le ferme espoir qu'à la fin de cette période" — il s'agit de la période de trois mois que nous avons approuvée aujourd'hui — "des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis".

89. Quelles sont les conclusions que, par une simple déduction, nous ne pouvons manquer de tirer des différences constatées? A mon avis, elles sont les suivantes: que la situation interne à Chypre ne s'est pas suffisamment améliorée, puisque la présence de la Force des Nations Unies dans l'île demeure nécessaire. Elle était nécessaire il y a trois mois, elle demeure nécessaire aujourd'hui, trois mois plus tard.

90. Il ne faut pas croire qu'au moyen de ces prorogations, que nous approuvons comme des mesures provisoires, nous puissions résoudre indirectement le problème quant au fond. Les nouveaux éléments sur lesquels j'ai appelé votre attention — la prière adressée aux parties intéressées pour qu'elles fassent preuve de la plus grande modération et s'efforcent résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité et le ferme espoir qu'à la fin de la période des progrès sensibles dans la voie d'une solution auront été accomplis — indiquent bien qu'il ne faut pas que nous nous réunissions dans trois mois pour décider d'une nouvelle prolongation mais — si nous sommes obligés de nous réunir et j'espère que ce ne sera pas nécessaire — pour prendre une décision définitive concernant Chypre. Il ne faut pas qu'en approuvant prolongation après prolongation nous donnions au monde et à l'opinion internationale l'impression que le Conseil de sécurité est incapable de résoudre le problème de Chypre. Sur ce point, je suis entièrement de l'avis du représentant de l'Argentine.

91. Je crois donc, en résumé, que les membres du Conseil de sécurité doivent se montrer à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe dans cette affaire et, compte tenu des principes et des normes de droit qui sont en jeu, aussi bien que des réalités politiques du problème de Chypre et des incidences financières si bien exposées par les représentants du Royaume-Uni et du Japon et par le Secrétaire général lui-même (un énorme déficit qui pèse comme une chape de plomb sur ce problème) décider une fois pour toutes de faire face à ce problème et de le résoudre quant au fond.

92. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de Chypre.

93. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Nous n'avons pas demandé la parole avant le vote car nous estimons que, lorsqu'il s'agit de questions de procédure et de projets de résolution dont l'objectif est

no useful purpose would be served by entering into a lengthy discussion on the substance of the problem, and I still maintain this view. When it is well known that, whatever the arguments, the result of a discussion would be none other than the renewal of the mandate—which would not depend on that discussion since more often than not it would have been pre-agreed and predetermined—to enter into the substance of the matter in such circumstances would not be called for and would seem futile. A discussion of the Cyprus question on its merits was extensively and possibly exhaustively carried out in the appropriate forum, the General Assembly, as a result of which a resolution was adopted enunciating the principles directly applicable to the case [General Assembly resolution 2077 (XX)]. With regard to procedural matters and to the renewal of the mandate of the Force, of course certain aspects could be discussed here, but we would feel that not to be necessary if no statements were made concerning the content of the resolution or if there were no comments with regard to its interpretation, on which there might be a difference of opinion. However, since the representative of the Netherlands has chosen to interpret in his own way a part of the resolution, it becomes necessary to give a full interpretation of the words "objectives of the Security Council".

94. Before doing so, however, I should like to express my Government's appreciation of the report of the Secretary-General for the three-month period ended 10 March 1966, and I take this opportunity to pay tribute to the Secretary-General and to his staff, both here and in Cyprus, for the magnificent work that has been done in respect of Cyprus, as to the pacification of the island, the normalization of conditions, and to the achievement of a solution of the problem, acting as they have in difficult circumstances. All this was carried out by the Secretary-General and his staff in accordance with the relevant resolutions of the United Nations. Indeed, a debt of gratitude is due to the Secretary-General not only from Cyprus, but also from the whole world, for what he has been doing all along on all matters in a manner combining objectivity, skill and calm determination in the service of peace and freedom in the world and in fulfilling the purposes of the United Nations.

95. I wish also on this occasion to express my Government's appreciation of the valuable and constructive work that has been carried on by the United Nations Force in its contribution towards the pacification of the island and, at the same time, to thank those countries which have contributed contingents and funds for the work of the United Nations in Cyprus.

96. At this time I wish to take the opportunity to express our profound appreciation of the dedicated work of General Thimayya in the performance of all his duties as Commander of the United Nations Force. His sudden passing was deeply felt in Cyprus where his services had proved of such great value that he is almost irreplaceable, his successor not yet having been found. His death was indeed a loss to the United Nations and to the cause of peace which he served with such exemplary devotion, in addition to his faithful service to his own great country, India.

simplement de renouveler le mandat de la Force, il ne servirait à rien de s'engager dans un long débat sur le fond du problème. C'est encore notre manière de voir. Quand on sait que, quels que soient les arguments avancés, la discussion n'aura d'autre effet que de renouveler le mandat — sur lequel cette discussion n'influera pas puisque, le plus souvent, la décision est prise à l'avance —, il serait déplacé et vain, semble-t-il, d'entamer une discussion sur le fond du problème. La question de Chypre a été discutée longuement et peut-être de façon complète, quant au fond, devant l'instance appropriée, à savoir l'Assemblée générale, dont les débats ont abouti à l'adoption d'une résolution énonçant les principes qui s'y appliquent directement [résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale]. Pour ce qui est des questions de procédure et du renouvellement du mandat de la Force, on pourrait, certes, soulever ici certains aspects de la question mais, à notre avis, cela n'est pas nécessaire si l'on s'abstient de tout commentaire quant au fond de la résolution ou quant à l'interprétation à lui donner, ce qui pourrait soulever des divergences d'opinion. Toutefois, comme le représentant des Pays-Bas a jugé bon d'interpréter une partie de la résolution à sa manière, il est nécessaire de définir clairement le sens des mots "objectifs du Conseil de sécurité".

94. Mais avant de faire qu'il me soit permis de dire que mon gouvernement a apprécié le rapport du Secrétaire général sur la période de trois mois se terminant le 10 mars 1966 et de profiter de cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général et à son personnel, pour le magnifique travail qui a été accompli aussi bien ici qu'à Chypre en ce qui concerne tant la pacification de l'île que la normalisation de la situation et la recherche d'une solution au problème, dans des circonstances difficiles. Cette tâche, le Secrétaire général et son personnel s'en sont acquitté conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. En vérité, ce n'est pas seulement Chypre mais le monde entier qui a une dette de reconnaissance au Secrétaire général pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer sur tous les points en faisant preuve d'une objectivité alliée à un grand talent et à une calme détermination mis au service de la paix et de la liberté dans le monde et à la poursuite des objectifs des Nations Unies.

95. Je tiens également à saisir cette occasion pour dire la reconnaissance de mon gouvernement pour le travail utile et constructif que la Force a accompli en aidant à pacifier l'île. Je voudrais en même temps remercier les pays qui ont contribué à l'œuvre des Nations Unies à Chypre par leur apport de contingents et de fonds.

96. Je profite également de l'occasion pour rendre hommage au dévouement dont le général Thimayya a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, en tant que commandant de la Force des Nations Unies. Sa mort soudaine a été profondément ressentie à Chypre, où ses services étaient d'une telle qualité qu'il est presque irremplaçable. En fait, on ne lui a pas encore trouvé de successeur. La mort du général Thimayya a été une perte pour les Nations Unies et pour la cause de la paix qu'il a servie avec un dévouement exemplaire, sans parler des services qu'il a rendus à l'Inde, son grand pays.

97. I wish also to mention the contribution to peace which was rendered by General Gyani, who was General Thimayya's predecessor and who carried out his work at a difficult time. The work of Mr. Galo Plaza was also greatly appreciated, first as the Special Representative of the Secretary-General, and then as Mediator. His constructive report received the endorsement of the Secretary-General who considered it a reasonable basis for the solution of the problem. Thus, a great deal has been done and is being done now in the direction of better conditions in the island and towards a solution of the problem.

98. Mr. Bernardes, the present Special Representative of the Secretary-General, has worked constructively and we hope that, in the extended duties assigned to him by the Secretary-General in his message of 2 March [see S/7180], he will continue to make constructive efforts towards a just appraisal of the situation and in exploring any possibilities that might arise.

99. Now I should like to refer to what was said by a number of representatives concerning the urgency of a solution of the problem and the difficulties involved in continuing the United Nations Force in Cyprus. We fully share this sense of urgency. Any consideration of this matter requires first a cursory glance at the current report of the Secretary-General, bearing in mind previous reports, regarding the general progress achieved in pacification, normalization and the reaching of a solution. I believe that this report shows some very encouraging aspects.

100. In the first place, I should like to point out that there has been a noticeable improvement in every respect, I refer now to the shooting incidents, comparing the three-month period from December 1965 to March 1966 with the same period a year ago. There were 222 shooting incidents on the island a year ago, and that number has come down to 17. In the most difficult area, that of Nicosia, the number of shooting incidents have been reduced from 97 to 1. In the Famagusta region the number has been reduced from 44 shooting incidents to none. In the Morphou district the number of shooting incidents has been reduced from 67 to 1. Thus, there is a great improvement, showing how much has been done by the United Nations Force and also by the people of Cyprus.

101. Further, from the report we see that defortification of Famagusta proceeded remarkably smoothly with eager and sincere efforts on both sides. The incident regarding the Temblos track was settled by agreement between the two sides with the assistance of the Force, and it is expected that the situation created by the occupation of Pileri, described in the report as "provocative", will be rectified after the action recently taken by the United Nations Headquarters.

102. There has also been improvement in normalization. In the previous report of the Secretary-General it was stated that the advance towards normalization had been modest, but by no means insignificant,

97. Je n'oublierai pas non plus la contribution apportée à la cause de la paix par le prédecesseur du général Thimayya, le général Gyani, qui a exercé ses fonctions à un moment difficile. Nous avons aussi vivement apprécié le travail accompli par M. Galo Plaza d'abord en tant que représentant spécial du Secrétaire général puis en tant que médiateur. Le Secrétaire général a fait sien le rapport constructif de M. Galo Plaza et le considère comme une base raisonnable pour la solution du problème. Ainsi on a fait et on continue de faire beaucoup pour améliorer la situation dans l'île et pour résoudre le problème.

98. M. Bernardes, l'actuel représentant spécial du Secrétaire général, a fait œuvre constructive et nous espérons que dans l'exercice des plus vastes fonctions qui lui ont été confiées par le Secrétaire général dans sa lettre du 2 mars [voir S/7180], il poursuivra ses efforts constructifs en vue de se faire un tableau exact de la situation et d'explorer toutes les possibilités de solution.

99. Je voudrais maintenant me reporter à ce qui a été dit par un certain nombre de représentants concernant la nécessité urgente de parvenir à une solution du problème et les difficultés soulevées par le maintien de la Force des Nations Unies à Chypre. Nous sommes pleinement conscients, nous aussi, de l'urgence du problème. Pour l'examiner, il y a lieu, tout d'abord, de prendre rapidement connaissance du rapport du Secrétaire général tout en ayant à l'esprit ses rapports précédents sur les progrès réalisés dans l'ensemble, quant à la pacification de l'île, la normalisation de la situation et la recherche d'une solution. A mon avis, le présent rapport du Secrétaire général présente certains aspects des plus encourageants.

100. Tout d'abord, je voudrais souligner que la situation s'est notablement améliorée, à tous les égards. Je pense notamment aux incidents armés en comparant la période de trois mois allant de décembre 1965 à mars 1966 à la même période, il y a un an. Il y a un an, on comptait dans l'île 222 incidents armés; il n'y en a eu que 17 cette année. Dans la région la plus troublée, celle de Nicosie, ces incidents sont tombés de 97 à 1, dans la zone de Famagouste, de 44 à 0 et dans le district de Morphou, de 67 à 1. Il y a donc eu une très nette amélioration, qui témoigne des considérables efforts déployés par la Force et aussi par la population chypriote.

101. Il ressort également du rapport que le démantèlement des fortifications de Famagouste s'est effectué sans heurt grâce aux efforts énergiques et sincères des deux côtés. L'incident du chemin de Temblos a été réglé à l'amiable entre les deux parties, avec l'aide de la Force, et l'on pense que la situation créée par l'occupation de Pileri, qui, selon le rapport, constitue une "provocation" redeviendra normale grâce aux mesures prises récemment par le Siège de l'Organisation.

102. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne la normalisation de la situation. Dans son précédent rapport, le Secrétaire général disait que ces progrès avaient été modestes, bien que non

and the last report indicates that a measure of success has been achieved in regard to freedom of movement and the island's economy.

103. As to freedom of movement, except for an area around Kokkina, the Turkish Cypriots can move safely and freely in all the territory where the Government exercises control, and it is to be hoped that a corresponding freedom of movement will be attained in the areas where there are Turkish enclaves.

104. Furthermore, there has been on the whole a calm on the island which is encouraging. The report points out, however, that in spite of the general improvement the main issues remain unresolved and that "the key to a settlement, however, lies in the last analysis with the parties" [S/7191, para. 143]. The report further contains the following encouraging and of course revealing statement:

"There have been recently a number of indications that both the Greek and Turkish Cypriot populations of Cyprus are increasingly impatient for a return to normal conditions and for a solution of the Cyprus problem, and it is to be hoped that this factor may have a positive influence upon the efforts now being made to find a solution. In this context I would refer to the message sent by me to my Special Representative on 2 March 1966 [see S/7180]." [S/7191, para. 143.]

105. Therefore, the task of the Special Representative, which has now been extended by the said message is closely linked by the Secretary-General with the better relations of the people of Cyprus and with a return to normal conditions. The return to normal conditions on the island of Cyprus is a precondition for a move towards the solution of the problem with which every member here is so much concerned. Also, if we wish to help towards a solution of the problem we should first help towards a return to normal conditions in Cyprus as a necessary way to open the possibility of a solution. That tendency of the people should therefore not be prohibited by any side nor obstructed, but on the contrary facilitated by both sides and promoted by all who wish to see a return to peace and normality and a solution of the problem in Cyprus. For indeed, a lasting solution of the problem in Cyprus, as everywhere else, can be sought and found only through the positiveness of mutual understanding and co-operation, and not in the negativeness of continuing forced division and strife. In this sense my Government has been exerting, and will continue to exert, all its efforts towards improving the situation in a spirit not only of generosity but of full understanding, and will continue to proceed in a positive way towards a solution of the problem.

106. Before I go on to the resolution which has just been adopted, I would say that my Government has already expressed its willingness to co-operate fully with the Special Representative of the Secretary-General in his extended duties, always acting of course in accordance with the relevant principles of the Charter; as enunciated in General Assembly resolution 2077 (XX) and in the report of the United

négligeables; d'après le dernier rapport, des progrès ont été réalisés concernant la liberté de déplacement et l'économie de l'île.

103. Pour ce qui est de la liberté de déplacement, sauf dans un certain périmètre autour de Kokkina, les Chypriotes turcs peuvent maintenant se déplacer librement et en toute sécurité dans tout le territoire contrôlé par le gouvernement et il faut espérer que la même liberté de déplacement sera obtenue dans les zones avec enclaves turques.

104. En outre, il a régné dans l'île, dans l'ensemble, un calme encourageant. Toutefois, le rapport signale que, malgré l'amélioration générale de la situation, les questions importantes demeurent sans solution et que "la clef d'un règlement repose en dernier ressort entre les mains des parties" [S/7191, par. 143]. Le rapport contient en outre une déclaration encourageante et révélatrice:

"Un certain nombre d'indices récents montrent que tant les Chypriotes grecs que les Chypriotes turcs souhaitent de plus en plus impatiemment un retour à une situation normale et à une solution du problème de Chypre, et il faut espérer que ce facteur aura une influence positive sur les efforts que l'on fait actuellement en vue de trouver une solution. Je voudrais à cet égard rappeler le message que j'ai adressé à mon représentant spécial le 2 mars 1966 [voir S/7180]." [S/7191, par. 143.]

105. Par conséquent, la tâche du représentant spécial, qui a été élargie par suite de ce message, est étroitement liée, dans l'opinion du Secrétaire général, à l'amélioration des relations parmi la population de Chypre et au retour à la normale. Et le retour à la normale à Chypre est la condition préalable de la solution du problème qui nous préoccupent tant. Aussi, nous faut-il, si nous voulons contribuer à la solution du problème, d'abord faciliter le retour à la normale, condition nécessaire pour faire naître la possibilité d'une solution. Par conséquent, les efforts de la population ne devraient être ni entravés ni compromis par l'une ou l'autre des parties, mais, au contraire, favorisés par elles et encouragés par tous ceux qui souhaitent voir la paix et une situation normale restaurées à Chypre et le problème de Chypre résolu. En effet, une solution durable du problème de Chypre, comme de tout autre problème d'ailleurs, ne peut être cherchée et trouvée que dans une compréhension mutuelle et une coopération positive et non dans le maintien d'une division forcée et des conflits persistants, dont les effets ne peuvent être que négatifs. C'est dans ce sens que mon gouvernement a déployé et continuera de déployer tous ses efforts, en vue d'améliorer la situation dans un esprit, non seulement de générosité, mais de compréhension totale, et de rechercher une solution au problème.

106. Avant de passer à la résolution qui vient d'être adoptée, je tiens à dire que mon gouvernement s'est déjà déclaré disposé à coopérer pleinement avec le représentant spécial du Secrétaire général, dans ses fonctions élargies, en se conformant constamment, bien entendu, aux principes pertinents de la Charte, tels qu'ils ont été énoncés dans la résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale et dans le rapport

107. I should like to refer to operative paragraph 2 of the resolution which has just been adopted. The representative of the Netherlands restricted the meaning of the objectives of the Security Council to a small part of operative paragraph 7 of Security Council resolution 186 (1964) and chose not to proceed further to read from that resolution. Perhaps it was an oversight. However, I think that the whole part of that resolution has to be borne in mind. Furthermore, the objectives of the Security Council are none other than the objectives of the Charter, and the objectives of the General Assembly are also none other than the objectives of the Charter. Therefore, the two meet in the Charter. Operative paragraph 7 of resolution 186 (1964) speaks of "a peaceful solution and an agreed settlement of the problem confronting Cyprus", but how? In the resolution the emphasis is stressed: "in accordance with the Charter of the United Nations, having in mind the well-being of the people of Cyprus as a whole and the preservation of international peace and security". This is the important part: the resolution lays emphasis on the fact that whatever is done, any agreement which is reached on the problem of Cyprus should be on the basis of the Charter and for the people of Cyprus as one whole. Furthermore, in pursuance of the objectives of the Security Council resolution, the United Nations Mediator on Cyprus was appointed.

108. The United Nations Mediator, after having gone through the question of Cyprus in very great detail and having visited the countries concerned, and bearing in mind that he has to act in accordance with the Charter, evolved in his report the criteria and the principles upon which a solution should be based. With your permission may I cite briefly from his report the relevant part on the requirements of any settlement:

"..."

"(c) It must be consistent with the provisions of the United Nations Charter, of which the following in particular seem relevant: the purposes, principles and obligations relating to the maintenance of international peace and security, the peaceful settlement of disputes, respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples, respect for human rights and fundamental freedoms, recognition of the sovereign equality of the Member States, abstention from the threat or use of force against the territorial integrity or political independence of any State, and respect for treaty obligations not in conflict with those of the Member States under the Charter;

"(d) It must be in the interest of the well-being of the people of Cyprus as a whole"—he is quoting here, of course, from Security Council resolution 186 (1964)—"and to this effect it must be capable of satisfying the wishes of the majority of the population and at the same time of providing for the adequate protection of the legitimate rights of all of the people;

du Médiateur des Nations Unies en date du 26 mars 1965 [S/6253].

107. Je voudrais me référer au paragraphe 2 du dispositif de la résolution qui vient d'être adoptée. Le représentant des Pays-Bas a limité le sens des objectifs du Conseil de sécurité à une fraction du paragraphe 7 du dispositif de la résolution 186 (1964). Peut-être était-ce par omission? Je pense cependant qu'il faut tenir compte du paragraphe tout entier. De plus, les objectifs du Conseil de sécurité ne sont autres que ceux de la Charte et ceux de l'Assemblée générale sont eux aussi les mêmes que ceux de la Charte. Les deux se rencontrent donc dans la Charte. Le paragraphe 7 de la résolution 186 (1964) parle d'"une solution pacifique" et d'"un règlement concerté du problème qui se pose à Chypre", mais comment? Et voici où l'on met l'accent: "conformément à la Charte des Nations Unies et eu égard au bien-être du peuple de Chypre tout entier et à la préservation de la paix et de la sécurité internationales". C'est là le passage important: la résolution insiste sur le fait que tout ce qui se fera, tout accord qui interviendra sur le problème de Chypre devra se fonder sur la Charte et avoir en vue le bien-être de la population chypriote tout entière. De plus, le Médiateur des Nations Unies à Chypre a été désigné conformément aux objectifs énoncés dans la résolution du Conseil de sécurité.

108. Après avoir minutieusement examiné la question de Chypre et après s'être rendu dans les pays intéressés et conscient de son obligation de se conformer à la Charte, le Médiateur des Nations Unies a énoncé, dans son rapport, les critères et les principes sur lesquels il faut se fonder pour rechercher une solution. Qu'il me soit permis de citer rapidement le passage pertinent de son rapport dans lequel il définit les considérations dont tout règlement du problème doit tenir compte:

"..."

"c) Il doit être compatible avec les dispositions de la Charte des Nations Unies, dont celles qui ont trait aux sujets suivants semblent particulièrement pertinentes: buts, principes et obligations concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales, règlement pacifique des différends, respect du principe de l'égalité de droits et de la libre détermination des peuples, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, reconnaissance de l'égalité souveraine des Etats Membres, obligation de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat et respect des obligations conventionnelles non incompatibles avec les obligations des Etats Membres aux termes de la Charte;

"d) Il doit être dans l'intérêt du bien-être du peuple de Chypre tout entier" — bien entendu, le Médiateur cite ici la résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité — "et, à cette fin, il doit pouvoir satisfaire les vœux de la majorité de la population et, en même temps, prévoir la protection appropriée des droits légitimes de tous les habitants;

"(e) It should also, in order truly to serve the interests of international peace and security and the well-being of the people of Cyprus, be a settlement capable of lasting." [S/6253, para. 130.]

Of course, "a settlement capable of lasting" is only a sound, just and democratic settlement based on understanding and unity. There is also General Assembly resolution 2077 (XX) on Cyprus which bears out the same principles.

109. Referring to the resolution which has just been adopted and to its operative paragraph 2 which "urges the parties concerned to act with the utmost restraint and to make determined efforts with a view to achieving the objectives of the Security Council", the efforts must necessarily be towards a just, democratic and sound solution, based upon the principles of the Charter, as enunciated in the report of the Mediator; any agreement to be attained must be reached on this basis.

110. The PRESIDENT: I give the floor to the representative of Turkey.

111. Mr. ERALP (Turkey): I regret that at this late hour the Council has been subjected to this flow of recriminations and the usual distortions all over again, especially as Mr. Rossides himself has observed that any discussion at this stage is entirely futile, since the objective of the Council at this meeting has already been attained: in other words, a resolution has been passed.

112. The resolution calls upon the parties to act with the utmost restraint, and the restraint that we are called upon to observe applies not only in the area or in the island but also here in the Security Council. So far we have refrained from embarking upon a debate on the substance of the question, in the hope that the Council would be saved the usual recriminations and falsifications and in the hope that an atmosphere would be created wherein the new powers granted by the Secretary-General to his Special Representative in the island would make possible at least a beginning of understanding among the parties concerned. Of course, it was too much to hope that Mr. Rossides would exercise such restraint—any more than it is possible to stop the flow of a river of venom. He has taken the floor to come out with the usual distortions, having in mind the usual political objectives.

113. The representative of Cyprus has gone into an analysis of the report of the Secretary-General. He has arrogated to himself the right to analyse the meaning of the words "the objectives of the Security Council" mentioned in the present resolution. I maintain that we, the parties to the dispute, are here at the invitation of the Security Council and on suffrage, and I maintain that it is for the Council and its members to define the objectives of the Council. Those objectives have been clearly defined, not only in resolution 186 (1964) but also in the various statements that have been made around this table this morning. The objectives are clear: to promote a peaceful solution and an agreed settlement of the question of Cyprus.

"e) Il devrait aussi, pour servir vraiment les intérêts de la paix et de la sécurité internationales et le bien-être du peuple de Chypre, être un règlement susceptible de durer." [S/6253, par. 130.]

Bien entendu, "un règlement susceptible de durer" ne peut être qu'un règlement rationnel, juste et démocratique, fondé sur la compréhension et l'unité. La résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale sur Chypre énonce aussi les mêmes principes.

109. Pour ce qui est de la résolution qui vient d'être adoptée et notamment du paragraphe 2 du dispositif, selon lequel le Conseil de sécurité "prie instamment les parties intéressées de faire preuve de la plus grande modération et de s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité", il va de soi qu'il faut s'efforcer de rechercher une solution juste, démocratique et rationnelle, fondée sur les principes de la Charte, tels qu'ils sont énoncés dans le rapport du Médiateur. Tout accord devra reposer sur ces principes.

110. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Turquie.

111. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je regrette qu'à cette heure avancée, le Conseil ait dû subir une fois de plus ce flot de récriminations et de contre-vérités habituelles, d'autant que M. Rossides lui-même a fait remarquer que toute discussion à ce stade était vaine, puisque l'objectif que le Conseil s'était fixé à cette séance a déjà été atteint; en d'autres termes, une résolution a été adoptée.

112. Cette résolution demande aux parties de faire preuve de la plus grande modération, et cela non seulement sur place, dans l'île, mais aussi au sein du Conseil. Jusqu'à présent, nous nous sommes abstenus de nous lancer dans un débat sur le fond de la question, dans l'espoir que le Conseil se verrait épargner les récriminations et les falsifications habituelles et que se créerait un climat dans lequel les nouveaux pouvoirs que le Secrétaire général a donnés à son représentant dans l'île permettraient à une certaine compréhension de commencer à se manifester entre les parties intéressées. Mais c'était, bien entendu, faire preuve d'un trop grand optimisme qu'attendre une telle modération de M. Rossides — autant vaudrait espérer endiguer un fleuve de venin. M. Rossides a pris la parole pour nous faire entendre ses contre-vérités habituelles, en ayant présents à l'esprit ses objectifs politiques habituels.

113. Le représentant de Chypre a fait une analyse détaillée du rapport du Secrétaire général. Il s'est arrogé le droit d'interpréter les mots "les objectifs du Conseil de sécurité", qui apparaissent dans la résolution. J'ai l'impression que nous, parties au différend, sommes venus ici sur l'invitation du Conseil, grâce à la bienveillance du Conseil, et que c'est au Conseil lui-même qu'il appartient de définir ses objectifs. Cela a d'ailleurs été fait de manière claire non seulement dans la résolution 186 (1964), mais aussi dans les différentes déclarations qui ont été faites autour de cette table ce matin. Les objectifs du Conseil ne présentent aucune ambiguïté: ce qu'il s'agit de faire, c'est de parvenir à une solution pacifique et à un règlement concerté de la question de Chypre.

114. Of course Mr. Rossides insisted again on mis-interpreting the rest of the paragraph in resolution 186 (1964), referring to "the people of Cyprus as a whole". The resolution does call for the well-being of the people of Cyprus as a whole. The meaning of that is simple: that, in promoting a peaceful solution and an agreed settlement, not only the interests of the majority community but also the interests of the minority community should be taken into account.

115. He, of course, brought up questions about General Assembly resolution 2077 (XX) and the Mediator's report which are highly controversial. On both of these our views are well known to the Council, and I shall spare it the agony of listening to a debate on those again. However, he did go into an analysis of the Secretary-General's report, which we highly esteem. He mentioned one or two points which must be cleared up. One was the question of Pileri. He seized upon the words of the report in a manner calculated to impute blame to the Turkish community.

116. It will be seen in paragraph 47 of the report that areas of note have been pin-pointed. In most of these places, such as Ambelikou, Lefka, Kokkina and Limnitis, efforts of the Force to induce the Greek Cypriots to withdraw from areas they have occupied in March and October 1965 after those areas were evacuated either by the Turkish Cypriots or by the Force itself, under pressure of armed Greek Cypriot personnel, have not been successful. The situation around those areas remains dangerously explosive, and we hope that the Force is persisting in its efforts for the evacuation of those areas, which, in our opinion, present greater danger than the situation around Pileri, which has received more detailed attention in the report.

117. As stated in paragraph 63 of the report, the Turkish Cypriot leaders, in refusing to withdraw from Pileri, have rightfully cited past cases of Ambelikou and Limnitis, in which evacuated positions were occupied by and still are under the occupation of the Greek Cypriots.

118. The representative of Cyprus went on to mention several parts of the report which were intended to show that the situation was more or less a bed of roses in the island, thus glossing over the very serious conditions under which the Turkish community continues to live. I do not want to go into lengthy quotations from the report, but here is one instance, paragraph 91, in which it is stated: "it is the view of the Force that there are still too many cases of close bodily searches and lengthy interrogations which do not appear to be justified by the need to look for arms and strategic materials". Again, in paragraphs 99, 113 and 114, it is stated that the Greek Cypriots are persisting in economic restrictions against the Turkish community and the Turkish Cypriot refugees. These inhuman restrictions, which are being utilized as a means of attaining the political objective of enosis, are from all appearances to continue, despite the efforts of the Force. I quote the phrase "to attain political objectives" from a previous report of the Secretary-General.

114. Bien entendu, M. Rossides s'est obstiné à déformer le sens du reste du paragraphe 7 de la résolution 186 (1964), où l'on parle du "peuple de Chypre tout entier". La résolution demande que soit assuré le bien-être du peuple de Chypre tout entier. Le sens de ces mots est simple: on a voulu dire qu'en œuvrant pour une solution pacifique et un règlement concerté de la question il ne fallait pas seulement tenir compte des intérêts de la majorité de la population, mais aussi de ceux de la minorité.

115. M. Rossides n'a pas manqué de soulever à propos de la résolution 2077 (XX) de l'Assemblée générale et du rapport du médiateur des questions qui prétent on ne peut plus à controverse. Le Conseil connaît bien notre point de vue sur ces textes: je ne lui imposerai donc pas l'épreuve d'entendre un nouveau débat à ce sujet. Cependant, en analysant le rapport du Secrétaire général, texte que nous apprécions au plus haut degré, il a évoqué un ou deux points qui appellent des précisions. L'un de ces points est la question de Pileri. M. Rossides a utilisé les termes du rapport de manière à faire porter le blâme sur la communauté turque.

116. On peut voir au paragraphe 47 du rapport que les secteurs marquants ont été nettement désignés. Dans la plupart de ces secteurs, et notamment à Ambelikou, Lefka, Kokkina et Limnitis, la Force des Nations Unies s'est efforcée sans succès de convaincre les Chypriotes grecs de se retirer des positions qu'ils ont occupées en mars et en octobre 1965, après qu'elles aient été évacuées par les Chypriotes turcs ou la Force elle-même sous la pression d'éléments armés chypriotes grecs. Dans ces secteurs, la situation demeure explosive; nous espérons que la Force s'efforce toujours de les faire évacuer, car, à notre avis, il y a plus de danger dans ces secteurs qu'autour de Pileri, bien que le rapport insiste davantage sur cette localité.

117. Comme l'indique le paragraphe 63 du rapport, les dirigeants chypriotes turcs, en refusant de se retirer de Pileri, ont à bon droit cité des précédents comme Limnitis et Ambelikou, où des positions évacuées ont été occupées par les Chypriotes grecs et restent entre leurs mains.

118. Le représentant de Chypre a ensuite mentionné diverses parties du rapport pour nous convaincre que la situation dans l'île était presque idyllique, ignorant ainsi les conditions très graves dans lesquelles la communauté turque continue à vivre. Je ne veux pas citer longuement le rapport, mais j'aimerais donner un exemple. Au paragraphe 91 il est dit que "la Force estime qu'il y a encore trop de fouilles minutieuses et d'interrogatoires prolongés qui ne semblent pas justifiés par la nécessité de contrôler le transport d'armes et de matériaux stratégiques". Plus loin, aux paragraphes 99, 113 et 114, il est dit que les Chypriotes grecs continuent à imposer des restrictions économiques à la communauté turque et aux réfugiés chypriotes turcs. Ces restrictions inhumaines, qui sont destinées à réaliser les objectifs politiques de l'enosis, resteront appliquées, selon toutes apparences, en dépit des efforts de la Force. Les mots "réaliser les objectifs politiques de l'enosis", que je viens d'employer, sont tirés d'un rapport précédent du Secrétaire général.

119. I do not want to go any further into this. The hour is late, and the issue is well known to the Council. We have gone over this many times before. Our objective here today was to adopt a resolution. It has been adopted, and it is our fervent desire that it will be scrupulously observed by all parties concerned, so that we may reach what our objective has always been: a peaceful solution and an agreed settlement of this unfortunate problem.

120. I still consider it my duty to express the sincere thanks of my Government and my delegation to the Secretary-General and his collaborators here in New York, to his Special Representative in Cyprus, to the Commander of the United Nations Force and to those countries which are contributing to the peace-keeping operations in the island, in human endeavour and financially, for all their efforts to keep the peace in Cyprus and to pave the way for a peaceful solution and an agreed settlement of the dispute. My Government is dedicated to finding such a settlement, and I would reiterate here that we shall not be lacking in co-operation and goodwill in the common effort we are called upon to undertake for its attainment.

121. Finally, I should like once again to pay tribute to the memory of General Thimayya, whose sudden and tragic death in December 1965 grieved us deeply. His dedication to justice, his devotion to duty, his profound human qualities, his intellectual honesty and his unwavering impartiality have endeared him to all, including the parties directly concerned. His passing was a great loss to the United Nations Force and, I am sure, to his country, which he had also served so gallantly. Our sincere tributes go also to the present Acting Commander of the force, General Wilson, for the dedication, zeal and impartiality with which he has been carrying the torch since the passing of General Thimayya.

122. The PRESIDENT: I now call on the representative of Greece.

123. Mr. LIATIS (Greece): In view of the lateness of the hour, I am going to confine myself to a few words. I must say that I have listened with all due care to the admonitions and exhortations addressed by certain members of the Council to the parties immediately concerned to the effect that they should exert new efforts in order to reach a solution of the problem of Cyprus at the earliest possible date. I must say that we fully appreciate their good motives and sincere intentions and have no difficulty in understanding their impatience. As a matter of fact I wish to assure them that my Government is as anxious as they are, even more anxious than they are, to see this problem settled as soon as possible. Let me only remind the Council that Greece has spared no effort in the past, nor is it sparing any effort at the present stage, in working for a peaceful and just solution of the problem of Cyprus. I can assure you, Mr. President, and members of the Council who have expressed the hope that progress will be made towards a peaceful solution, that Greece needs no prompting to do all in its power in this regard in accordance with the principles and objectives of the

119. Je ne veux pas m'attarder sur cela, car il est déjà tard, et le Conseil connaît suffisamment la question. Nous en avons discuté bien des fois. Aujourd'hui notre objectif était d'adopter une résolution; nous l'avons fait, et nous espérons très sincèrement qu'elle sera scrupuleusement appliquée par toutes les parties intéressées, afin que nous puissions atteindre ce qui a toujours été notre objectif: une solution pacifique et un règlement concerté de cette crise regrettable.

120. J'estime toujours qu'il est de mon devoir d'exprimer les sincères remerciements de mon gouvernement et de ma délégation au Secrétaire général et à ceux qui l'ont aidé ici, à New York, ainsi qu'à son représentant spécial à Chypre, au Commandant de la Force et aux pays qui apportent une contribution en hommes ou en argent aux opérations de maintien de la paix dans l'île, pour tous les efforts qu'ils font pour maintenir l'ordre à Chypre et préparer la voie à une solution pacifique et à un règlement concerté du problème. C'est un règlement de ce genre que mon gouvernement s'est donné pour objectif, et je voudrais réaffirmer ici que l'on peut compter sur toute notre collaboration et toute notre bonne volonté dans l'effort commun que nous devons fournir pour y parvenir.

121. Enfin, je voudrais une fois de plus rendre hommage à la mémoire du général Thimayya, dont la mort tragique et brutale, survenue en décembre 1965, nous a profondément affligés. Son dévouement à la cause de la justice, son attachement au devoir, ses profondes qualités humaines, son honnêteté intellectuelle et son impartialité sans défaut l'avaient rendu cher à tous, et en particulier aux parties directement intéressées. Sa mort a été une perte cruelle pour la Force et, j'en suis certain, pour son pays, qu'il avait aussi servi avec tant de courage. Nous rendons également un sincère hommage au Commandant par intérim de la Force, le général Wilson, pour le dévouement, le zèle et l'impartialité avec lesquels il poursuit l'œuvre que le général Thimayya avait entreprise.

122. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Grèce.

123. M. LIATIS (Grèce) [traduit de l'anglais]: Étant donné l'heure avancée, je me bornerai à dire quelques mots. Je dois déclarer que j'ai écouté avec toute l'attention voulue les exhortations et les remontrances que certains membres du Conseil ont adressées aux parties directement intéressées dans le but de les amener à redoubler d'efforts pour parvenir le plus rapidement possible à une solution du problème de Chypre. Je dois dire que nous sommes très sensibles à la sincérité de leurs intentions et qu'il nous est facile de comprendre leur impatience. En fait, je tiens à les assurer que mon gouvernement désire autant qu'eux, sinon plus, voir le problème résolu le plus tôt possible. Je voudrais seulement rappeler au Conseil que la Grèce n'a épargné aucun effort, et continue à n'épargner aucun effort pour aboutir à une solution pacifique et équitable du problème de Chypre. Je puis vous assurer, Monsieur le Président, et je puis assurer les membres du Conseil qui ont exprimé l'espoir que des progrès seraient accomplis dans la voie d'une solution pacifique que la Grèce n'a pas besoin d'exhortations pour faire tout ce qui est en son pouvoir à cette fin, conformément aux principes et

United Nations Charter. I trust that the past record of Greece vouches for that.

124. May I also join all those who have expressed their gratitude and appreciation to the Secretary-General for his report, and address to him personally and to all his assistants here and in Cyprus our appreciation for the very fine work which the Peace-keeping Force in Cyprus has performed and continues to perform in the island. May I also say that we are very grateful to all the members of the Force, and more especially to the countries that are providing men, technicians, police, civilian personnel and others. These sentiments go naturally to Australia, Austria, Canada, Denmark, Finland, Ireland, New Zealand, Sweden and the United Kingdom.

125. I should like also to express our very deep appreciation to the countries that have been financially helping the Force. No better token of our appreciation of the work that is being performed by the Force in Cyprus can be found than in the contribution which Greece itself has made to that end. That contribution, including the pledge that I made the other day to the Secretary-General, already totals \$3,550,000, which, in proportion to the means of my country, I think places us in comparison at the top of the list of contributors.

126. Mr. DE BEUS (Netherlands): I merely wish to correct a misunderstanding which I apparently created in the mind of the representative of Cyprus. According to my notes, what I said was that one of the reasons why we supported the resolution was that paragraph 2 urges the parties to make determined efforts in order to achieve the objectives of the Security Council which—I went on to state—include primarily a peaceful solution and an agreed settlement of the Cyprus question.

127. Those words, as everyone knows, were taken from paragraph 7 of Security Council resolution 186 (1964), and they were used by several other speakers, including the representative of the United States. This resolution is, as other speakers have pointed out, one of the bases of our work. However, I did not intend in any way to limit the objectives of the Council to those particular words and I did not in any way want to exclude particularly the rest of paragraph 7 of the resolution, nor any other resolution of the Council.

128. I merely want to add that we welcome very much the willingness expressed by the representatives of Cyprus and of the other parties to work for a solution of the Cyprus question.

The meeting rose at 1.05 p.m.

aux buts de la Charte des Nations Unies. J'ai la conviction que ce que la Grèce a fait dans le passé le montre suffisamment.

124. Qu'il me soit permis de me joindre à tous ceux qui se sont déclarés reconnaissants envers le Secrétaire général pour le rapport qu'il a présenté, et de lui dire, ainsi qu'à ceux qui l'ont aidé, ici et à Chypre, combien nous avons apprécié l'excellent travail que la Force a accompli et continue à accomplir à Chypre. Je tiens également à dire que nous sommes très reconnaissants à tous les membres de la Force, et plus particulièrement aux pays qui ont fourni des hommes, des techniciens, des effectifs de police, du personnel civil ou autre. Nous pensons naturellement à l'Australie, à l'Autriche, au Canada, au Danemark, à la Finlande, à l'Irlande, à la Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et à la Suède.

125. Je voudrais encore exprimer notre profonde gratitude à tous les pays qui ont apporté une aide financière à la Force des Nations Unies à Chypre. Rien ne peut mieux montrer combien nous apprécions l'œuvre de la Force que la contribution que la Grèce elle-même a fournie. Cette contribution, y compris l'engagement que j'ai porté à la connaissance du Secrétaire général il y a quelques jours, s'élève déjà à 3 550 000 dollars, ce qui, compte tenu des ressources de mon pays, nous place, me semble-t-il, en tête de la liste des pays qui fournissent des contributions.

126. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Je souhaite simplement dissiper un malentendu que mes paroles semblent avoir suscité dans l'esprit du représentant de Chypre. Si je me fie à mes notes, j'ai dit que l'une des raisons pour lesquelles nous avons appuyé le projet de résolution était le fait que le paragraphe 2 de ce projet invite les parties intéressées à s'efforcer résolument d'atteindre les objectifs du Conseil de sécurité qui, ai-je ajouté, sont tout d'abord une solution pacifique et un règlement concerté de la question de Chypre.

127. Ces mots, nous le savons tous, sont extraits du paragraphe 7 de la résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité, et ils ont été repris par plusieurs autres orateurs, dont le représentant des Etats-Unis. Cette résolution est, on l'a fait remarquer à plusieurs reprises, l'une des bases de nos travaux. Je n'avais nullement l'intention de limiter les objectifs du Conseil à ces termes précis, et je ne désirais aucunement faire abstraction du reste du paragraphe 7 de la résolution, ni d'aucune autre résolution du Conseil.

128. Je voudrais seulement terminer en exprimant la satisfaction avec laquelle nous avons noté l'intention exprimée par le représentant de Chypre et des autres parties d'œuvrer pour une solution de la question de Chypre.

La séance est levée à 13 h 05.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.